

Volume 46 2019

Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles

Ensemble pour notre lac



Photo couverture: Guylaine Fraser, gagnante du concours de photos 2018

Tout sous un même toit! Profitez de l'extérieur

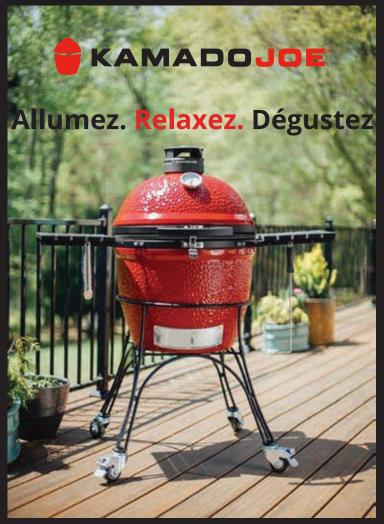


Batterie de tracteur à gazon

à partir de

64^{,95\$}







Pour plus d'information : 418 873-1404 info@poelefoyerportneuf.com www.poelefoyerportneuf.com





241, rue Dupont, Pont-Rouge

2019 - Une communauté respectueuse qui œuvre pour les générations futures

Pour l'année 2019, le Bureau de direction de votre association entend prioriser ses actions en vue de maintenir l'esprit de communauté qui nous anime au lac Sept-Îles et de renforcer l'engagement indéfectible de celle-ci envers les générations futures afin de leur laisser un lac en bonne santé.

Qui dit esprit de communauté signifie écoute, respect et solidarité. C'est dans cette perspective que le Bureau de direction a pris la décision d'écarter l'idée de réglementer la force des embarcations pour privilégier la sensibilisation et le recours aux bonnes pratiques pour protéger l'environnement et la quiétude des riverains. Le partage d'un plan d'eau n'est pas chose facile. Nous sommes assurés qu'après les consultations tenues l'an dernier et cet hiver, tous mettront encore plus l'épaule à la roue pour mettre en œuvre les meilleures avenues.

Toujours avec le souci de maintenir cet esprit de communauté, le Bureau de direction accordera toute l'attention nécessaire pour maintenir et actualiser, si cela est souhaité, les activités sociales offertes à ses membres. Parade de bateaux et feux d'artifices, fête nautique, lac Sept-Îles en fête, sortie de motoneige et 5 à 7 du Club seront encore d'actualité pour 2019. Sans compter la qualité des infrastructures qui vous sont offertes tels que le terrain de tennis, un club nautique rénové qui est même disponible à un coût raisonnable en location pour vos évènements, une descente à bateaux remise en état et un service d'essence. De beaux actifs à préserver pour la communauté.

Les générations futures. Un terme souvent utilisé qui n'exclut certes pas les besoins de celle vivant actuellement au lac mais qui porte celle-ci à s'interroger sur les conséquences des gestes qu'elle pose maintenant à l'égard de son environnement. Un travail important a été réalisé par le passé en cette matière. Cela n'est pas encore suffisant. Le lac continue de s'atrophier, l'érosion des berges continue, l'eau demeure trouble et la quantité de phosphore continue d'augmenter. En 2019, le Bureau de direction maintiendra ses actions afin de faire le point sur l'état de la santé du lac, finaliser la remise en état de toutes les installations septiques des riverains et poursuivre la renaturation des berges.

Une menace nous interpelle maintenant en pensant toujours aux générations futures. Le myriophylle à épi, une espèce envahissante en explosion partout au Québec. En Estrie, plus de 40 % des lacs sont atteints. Plus près de nous, nos voisins de Lac Sergent prendront cette année tous les moyens possibles pour contrer cette invasion. Le lac Sept-Îles n'est pas à l'abri. Un fragment introduit par mégarde peut générer un herbier et rapidement se multiplier de façon exponentielle. L'année 2019 marquera le coup d'envoi d'un plan de lutte à l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Sept-Îles.

Sensibilisation, concertation, recours aux bonnes pratiques et détection seront au programme. Ce plan fera appel à tous les riverains. En plus d'avoir un impact considérable et irréversible sur le Lac, la présence significative de cette algue peut entraîner une baisse de 20 à 30 % de la valeur foncière de vos propriétés.

Comment arriver à ces résultats ensemble ? Pour le bureau de direction, la solution est sans équivoque. Partenariat, concertation, financement et bénévolat sont des outils indispensables. Le partenariat continuera de faire son œuvre en 2019. Que ce soit avec la Ville de Saint-Raymond qui a toujours manifesté un appui solide aux actions de votre association ou avec le Camp Portneuf, un partenaire important pour la communauté. La concertation sera essentielle en 2019 notamment pour lutter contre le myriophylle à épi. Cette lutte ne peut être le seul lot de votre association. Cette espèce peut s'introduire sur une embarcation par n'importe quel accès menant au lac. C'est donc l'affaire de tous sans exception. Enfin le financement. Une carte de membre, c'est essentiel pour votre association. Mais aussi, la location du Club pour vos évènements. l'utilisation de votre service d'essence et. bien entendu, les contributions spéciales suggérées sont déterminantes lors du renouvellement de votre carte. Les démarches en environnement, les activités spéciales telles que la parade de bateaux ou le maintien de vos infrastructures ont besoin de votre appui financier. L'appel au bénévolat sera aussi au rendez-vous cette année. Sans votre appui, nous ne pourrons collectivement atteindre nos objectifs.

Souhaitons-nous, comme communauté, un bel été 2019 et un lac en santé pour nous et les générations futures.

Marc Rondeau

Votre association:

Patrice Mathieu. 1er Vice Président

Maurice Marcotte, 2e Vice Président

Louis Ampleman, Directeur

Pierre Gourdeau, Directeur

Claire Lessard, Directrice

Raynald Lortie, Directeur

Claire Masson, Trésorière

Geroges Paradis, Directeur

Luc Proulx, Directeur

Marc Rondeau, Directeur

Serge Thibeault, Directeur

Geneviève Trépanier, Secrétaire

L'Alouette, 46e édition.

Coordination: Maurice Marcotte

Comité de rédaction : Antoine Lacoursière, Claire Lessard, Geneviève Trépanier, Georges Paradis, Claudette Génois

Relecture : Antoine Lacoursière

Conception, réalisation et impression : **Borgia Impression** 418 337-6871 **Photo de couverture :** photo gagnante du premier prix du concours de photos de l'APLSI de 2018

LOUTIER

ST RAYMOND

Jérôme Cloutier, propriétaire

MAINTENANT CONCESSIONNAIRE

des Pontons

des i ontons



et des bateaux de pêche

SERVICE - PIÈCES VENTE - ENTREPOSAGE

Élévateur • Quai VENTE ET INSTALLATION



- SERVICE D'ENTREPOSAGE
- VENTE
- RÉPARATION/ENTRETIEN
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE REMORQUES : Bateau, Ponton
- RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE/GELCOAT
- RESTAURATION DE PLANCHER, AMEUBLEMENT DE BATEAU
- ACCESSOIRES E PIÈCES DE REMPLACEMENT SUT TOUTE MARQUE

NOUVEAU !!
CONCESSIONNAIRE
DES PRODUITS MARINS
HONDA !!!



OUVERT le SAMEDI jusqu'à MIDI

103, rue Rosaire-Robitaille, **SAINT-RAYMOND** (Québec) G3L 4S7 cloutierstraymond@gmail.com

418 337-8000 • 418 337-2216



Chers concitoyennes et concitoyens,

Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Raymond a mis en œuvre plusieurs mesures de protection du lac. Pour nommer les plus récentes, pensons au Règlement sur la renaturalisation de la bande riveraine, la prise en charge de la vidange des fosses septiques, la caractérisation et la mise aux normes des installations septiques ainsi que l'ajout de plusieurs dispositions au Règlement de zonage afin de mieux encadrer les travaux, le déboisement et la protection du lac.

Par ailleurs, à la suite du plan directeur de drainage des chemins réalisé par l'OBV la CAPSA, nous poursuivons pour une deuxième année les travaux nécessaires à la gestion des sédiments provenant des fossés et des différents affluents qui ruissellent vers le lac. Ces travaux font partie d'un programme triennal qui se terminera en 2020.

L'APLSÎ joue un rôle essentiel dans la vie communautaire et l'organisation des activités nautiques du lac Sept-Îles. Cette association est représentée au comité conjoint en environnement Ville de Saint-Raymond/ APLSÎ afin de discuter des enjeux et des préoccupations concernant le lac.

Outre sa contribution financière aux importants projets d'infrastructures entourant le réaménagement du terrassement du club, des terrains de tennis et des travaux à la bâtisse, la Ville est fière de supporter annuellement l'administration de l'APLSÎ dans tous les projets relatifs à la protection de l'environnement, tels que l'achat des bouées de sensibilisation dans les zones sensibles du lac et plus particulièrement, cette année, avec la campagne de sensibilisation contre le myriophylle à épi, une plante envahissante très néfaste pour un lac.

Pour que ces mesures soient efficaces, il faut sensibiliser les résidents du lac, les visiteurs et surtout les locataires de chalets qui ne connaissent pas les caractéristiques environnementales et les réalités du lac.

Pour une troisième année, la Ville poursuit la vérification de courtoisie des embarcations de plaisance sur le lac Sept-Îles, conjointement avec Transport Canada. Un étudiant, le même que dans les années antérieures, sera présent au lac Sept-Îles afin de rencontrer les plaisanciers qui, sur une base volontaire, accepteront de faire vérifier les équipements de sécurité de leur embarcation. Cette même personne pourra aussi faire de la sensibilisation sur les bonnes pratiques sur le plan d'eau. Nous sommes convaincus que toutes ces mesures et ces actions permettront de protéger et de conserver ce joyau qu'est le lac Sept-Îles.

Afin de vous tenir informés de ses actualités et de ses événements en continu, la Ville de Saint-Raymond vous invite à consulter régulièrement le site Web de la Ville au www.villesaintraymond.com ainsi que le journal municipal bimensuel qui est distribué par la poste et qui est également accessible en ligne, sur le site de la Ville. Vous êtes également invités à vous abonner à l'infolettre, dont le formulaire d'inscription est disponible sur la page d'accueil du site Web. Vous y trouverez une foule d'informations sur l'administration et ses services, comme les avis publics, les procès-verbaux des séances du conseil, les événements et des avis pertinents.

Enfin, l'annonce des activités, des événements culturels, de différents avis sur les services municipaux et des nouveautés publiés sur la page Facebook Ville de Saint-Raymond vous permettra de prendre connaissance de l'actualité raymondoise.

De la part du conseil de Ville, je vous souhaite un bel été.

Daniel Dion, maire





Daniel Dion Maire



Étienne Beaumont Conseiller au siège #1



Philippe Gasse Conseiller au siège #2



Benoit Voyer Conseiller au siège #3



Yvan BarretteConseiller au siège #4



Pierre Cloutier Conseiller au siège #5



Fernand LiretteConseiller au siège #6

Mot du député provincial

Vous le savez, depuis octobre dernier j'ai ce privilège d'être devenu député de Portneuf et je profite de ces quelques lignes pour vous remercier de l'appui fort que vous m'avez accordé. Ce soir du dévoilement des résultats demeurera pour toujours gravé dans ma mémoire. Vous pouvez l'imaginer, c'est un moment intense dans une vie et le fait d'avoir obtenu une telle majorité démontre bien que notre société est ouverte et inclusive. Du « Français » que j'étais, il ne reste maintenant plus guère que des souvenirs et cet accent qui ne me quittera visiblement jamais! Bientôt j'aurai passé plus d'années au Québec que dans mon pays d'origine et, bien que toujours en possession d'un passeport européen, il y a bien longtemps que dans mon for intérieur j'ai choisi pour pays le Canada, pour lieu de vie cette magnifique province de Québec et, pour écrin quotidien, ce majestueux lac Sept-Îles.

Mais ces résultats ne sont finalement que des chiffres qui peuvent largement fluctuer au gré de l'opinion publique. Je sais qu'en politique rien n'est jamais acquis, mais je sais aussi que le travail et la proximité sont des gages de perception favorables. Celles et ceux qui me connaissent ont bien raison de n'avoir aucun doute sur ma proximité. Le Vincent que vous avez connu avant cette entrée en politique est demeuré en tout point le même. J'aime toujours autant, voire plus encore, partager ces moments amicaux enrichissants et réconfortants avec vous.

J'ai cette chance inouïe de m'être vu confier par le premier ministre une fonction que j'apprécie particulièrement, celle de la vice-présidence de la Commission de l'Administration Publique, un outil important de notre système parlementaire puisqu'il permet de procéder à la vérification des engagements financiers du gouvernement de 25 000 \$ et plus, d'entendre chaque année les sousministres et les dirigeants d'organismes publics pour s'assurer que les administrateurs publics rendent des comptes sur leur gestion ou encore d'étudier le rapport annuel sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*.

Autre mission tout aussi passionnante, celle de siéger à la Commission des Transports et de l'Environnement avec des dossiers comme celui de l'industrie du taxi ou encore la valorisation de matières résiduelles par exemple. Vous comprendrez aisément que les rencontres et les réunions ne manquent pas.

Enfin j'assume également la fonction de président du Caucus des députés du gouvernement de la Capitale-

Nationale qui compte trois ministres, dont la vice-première ministre, ministre de la sécurité publique et ministre de la Capitale-Nationale, Mme Geneviève Guilbault, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Jonatan Julien et le ministre délégué à la transformation numérique, M. Éric Caire.

Vous l'aurez compris que c'est tout un changement de vie pour moi, une réorganisation même sur le plan des affaires, puisque Guillaume Bouquet, conformément aux recommandations du Commissaire à l'éthique, assume maintenant seul la gestion du Manoir du lac Sept-lles.

Pour conclure, je vous invite à passer à mon bureau de circonscription de Saint-Raymond lorsque bon vous semblera. Ce sera toujours pour moi un plaisir d'échanger avec vous.

Bon été à toutes et à tous,

Amicalement,

1-7

Vincent Caron Député de Portneuf Assemblée Nationale du Québec Et résident du Lac







Saint-Raymond

Sur présentation du coupon.
Valide pour la saison 2019.
Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
Non valide pour les tournois de groupe.



Hervé Fiset ST-RAYMOND

528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond Tél.: 418 337-4667 Ligne Québec: 1 888-437-4667

Visitez notre site internet : www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS D'EXPÉRIENCE

> DANIEL FISET MARIO FISET NICOLAS FISET

Depuis 1980 à votre service!

SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

Tous nos VÉHICULES sont GARANTIS

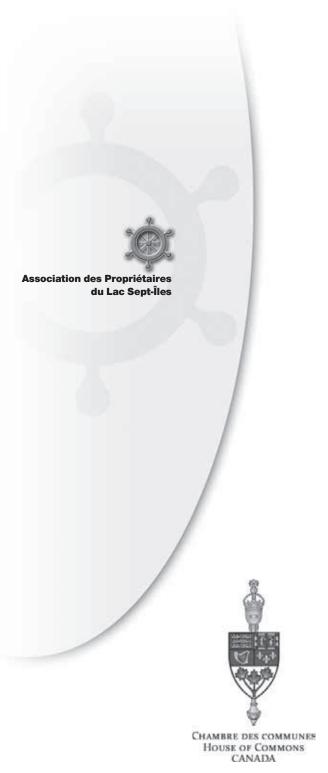


☑ INSPECTÉS

Financement bancaire à partir de 4,99%



Mot du député fédéral



Je souhaite saluer le travail effectué par l'association des Propriétaires du Lac Sept-Îles ainsi que des résidents riverains qui sont soucieux de l'environnement. Avec l'arrivée de nouveaux défis avec lesquels nous devons composer, vous êtes proactifs et c'est indispensable de pouvoir compter sur l'apport de tous afin de contrer cette nouvelle réalité. Il est important pour nous tous de trouver des solutions durables aux enjeux environnementaux actuels et à venir afin de préserver nos écosystèmes et de les garder en santé pour les générations futures. Continuez votre travail plus que nécessaire et important pour notre belle région. Vous pourrez toujours compter sur moi!

Joël Godin

Député de Portneuf-Jacques-Cartier



Bingo des jeunes









Réparation hélice de bateau en aluminium, stanless, brass. Elle est rebâtie, peinturée et balancée. Réparation base de pied de moteur endommagé en aluminium (fine)

Service rapide et professionnel

Contactez-moi Éric Bédard 418.454.0282 soudurebedard@gmail.com

Auberge et chalets



Hébergement, restaurant et traiteur

3679, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond

www.manoirdulacseptiles.com

418 337-8893

PRÎNCECRALIT.









« La région du Lac Sept-Ples je la connais, puisque j'y vie ».

Ginette Vincent Courtier immobilier

Cell.: 418 955-6055 Bur.: 418 627-3333

ginette.vincent@viacapitale.com

www.viacapitalevendu.com





Travailleuse autonome d'expérience dans le domaine de l'habitation, GINETTE **VINCENT** se démarque comme courtier immobilier grâce entre autres à son accréditaiton professionnelle en HOME STAGING, obtenue en 2004 auprès de l'école américaine Staged Homes.

Faites confiance à VOTRE courtier du Lac Sept-Îles Contactez-moi pour une consultation.

Les réalisations de l'association

À vous qui avez pris votre carte de membre de l'association des Propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI) en 2019, nous vous disons MERCI! C'est grâce à votre cotisation que l'association peut remplir sa mission:

améliorer le mieux-être des résidents du lac Sept-Îles et resserrer les liens autour de notre lieu d'intérêt et de préoccupation commun : LE LAC.

Depuis le début de son existence officielle, en 1973, la mission de l'association s'est concrétisée par des réalisations immobilières et environnementales d'envergure, par l'offre de divers services ainsi que par l'organisation d'activités variées.

Toutes ces réalisations ne seraient pas possibles sans la cotisation des membres.

Parmi les réalisations les plus marquantes de l'APLSI, qui ne se souvient pas de l'immense corvée entamée en 2013 pour la réfection du Club, la mise en place d'un rez-de-chaussée hiverné et l'aménagement du magnifique jardin de démonstration. Depuis ce temps, se sont ajoutés la réfection du plancher intérieur, l'ajout d'un toit permanent sur la terrasse, la rénovation de la surface des tennis, avec l'aide de la Ville de Saint-Raymond, ainsi que la mise en place d'un tablier de béton dans la descente à bateaux et la réparation de son chemin d'accès.

Le mieux-être des résidents passe également par la préservation de la santé de notre lac. L'APLSI, grâce à son comité Environnement très actif, travaille constamment à ralentir le vieillissement du lac par des actions de prévention et de correction à différents niveaux. Parmi les réalisations récentes, on peut nommer la caractérisation des installations septiques en 2015 et, depuis 2016, la mise en œuvre, par la Ville, de la réfection des installations déficientes. En 2017 et 2018, toujours avec l'aide de la Ville, ont été installées, dans certaines zones sensibles du lac, des bouées de sensibilisation visant à ralentir la vitesse des embarcations motorisées. À l'instigation de l'APLSI, la Ville a mis en place un plan triennal de

réfection des fossés problématiques autour du lac dont la première phase a été réalisée en 2018. Également en 2018, le comité Environnement a initié un sondage et mis sur pied un comité visant à prévenir les effets néfastes

> de l'augmentation du nombre et de la puissance des embarcations à moteur. Les résultats de ces démarches permettront de poursuivre la sensibilisation auprès des utilisateurs.

> Souvent considéré, mais à tort, comme le seul avantage lié à la carte de membre, l'accès à la descente à bateaux n'est qu'un parmi tant d'autres bénéfices que

vous retirez d'être membre de l'association. L'APLSI vous offre également la distribution d'essence pour les bateaux, un privilège rare sur les lacs du Québec, des terrains de tennis/pickeball gratuits que vous pouvez réserver ainsi qu'un prix réduit sur la location des deux salles du Club pour vos réceptions.

Que dire, enfin, des activités sportives et sociales organisées par l'APLSI? L'été, les fameux 5 à 7, toujours aussi populaires, le magnifique feu d'artifice rassembleur lors de la parade de bateaux, les cours d'activités physiques et la bibliothèque, l'AquaFête, en collaboration avec le Camp Porneuf, et l'hiver, le Lac Sept-Îles en fête, la patinoire, la sortie en motoneige et le diner de cabane à sucre sont autant d'occasions de vous divertir, de vous mettre en forme et de tisser des liens avec les autres résidents du lac. Toutes ces activités n'auraient pas lieu si les généreux bénévoles qui assurent leur réalisation n'étaient pas soutenus par le bureau de direction de l'APLSI. Profitez-en et n'hésitez pas à nous faire des suggestions pour de nouvelles activités!

Vous qui êtes convaincus des bénéfices d'être membres de l'APLSI, parlez-en à vos amis et voisins propriétaires qui ne le sont pas encore. Encouragez-les à prendre leur carte de membre en écrivant à *recrutement@aplsi.com*.



est fière de soutenir l'Association des propriétaires du Lac-Sept-Îles en fournissant gratuitement ses services.

1.866.544.3358







derytele.com



181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 337-3666

Projet de réglementation sur la puissance des embarcations

Mise à jour et décision

Depuis quelques années, l'association des Propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI) reçoit des commentaires et des plaintes de membres en regard des conséquences de l'augmentation de la circulation motorisée sur le lac et des nouvelles pratiques sportives engendrant de plus en plus de grosses vagues et du bruit. Les inconvénients relevés touchent autant la sécurité nautique que l'environnement, le bris de matériel et la quiétude.

Face à cette situation, une réflexion s'est amorcée et une proposition a été élaborée et soumise aux membres lors d'une consultation qui s'est tenue en juin 2018 à laquelle quelque 125 membres de l'APLSI ont participé.

Lors de cette consultation, plusieurs commentaires sur l'applicabilité de la solution proposée ont été formulés. De même, plusieurs points de vue divergents sur la nécessité d'une telle approche ont été exprimés.

En considération de ces éléments, le Bureau de direction de l'association a décidé de moduler sa proposition et de la soumettre par sondage à l'ensemble de ses membres dans le but d'obtenir la légitimité nécessaire à une prise de décision.

L'APLSI a reçu 212 réponses au sondage, soit un taux de participation de 52%. Pour le Bureau de direction de l'association, ce taux ne permet pas de conclure que les problématiques soulevées interpellent suffisamment les membres pour nécessiter la mise en place de mesures réglementaires. Au surplus, le Comité de travail externe au Bureau de direction et composé de membres d'opinions diverses qui a été mis en place à la suite de l'Assemblée Générale Annuelle, lequel s'est réuni à deux occasions cet hiver, priorise la sensibilisation à la réglementation.

Devant ces faits, le Bureau de direction a pris la décision d'écarter l'idée de réglementer la puissance des embarcations pour privilégier la sensibilisation et le recours aux bonnes pratiques. Par ailleurs, bien que ces démarches puissent avoir été difficiles et perçues négativement par certains membres, nous croyons qu'elles ont permis de franchir une nouvelle étape dans la conscientisation des membres sur l'importance pour les utilisateurs d'embarcations motorisées d'être courtois, prudents et responsables de la réduction des inconvénients que peut entraîner leur passage.

Le partage d'un plan d'eau n'est pas chose facile et nous croyons fermement que, dorénavant, tous mettront encore plus l'épaule à la roue pour mettre en œuvre les meilleures façons de faire.







Nos activités en images



RE-DÉCOUVREZ

PRO-PERFORMANCE MARINE!!

PONTON SUNCHASER 816 CRS 2019

+

MOTEUR HORS-BORD SUZUKI DF30ATL 2019

4091\$*
/SEMAINE

PRIX EXCLUS LA REMORQUE



La Couverture SPP additionnelle est offerte sur certains nouveaux motieurs bors-bords Suzski non enregistrés achetés chez un concessionnaire Suzuki canadien participant. L'offre prend lin le 2 juillet 2019. La garantie SPP istée inclut la garantie l'imitée d'usine de 36 nois en plas du ne couverture s'et garantie additionnelle stablisains la couverture SPP istée. La garantie SPP éffentes n'ent sucure valeur mortelaire, le me personnel sur prendition en la commentant par se des la commentant participant de l'instablisaire. Cette premotien est d'une durée le institée de contains es conditions peuvent à applique, veuille consulter votre concessionnaire Susuit à canadien participant pour les détails completes. Lette offre ne peuvent de la sucure autre offre spéciale, promotion ou inclusté de financement, sauf indication contrain. Des frais de préparation à la liste suspis susqu'à 526S, et de transport de 40S à 115S, les taxes, licence, assurance, les frais et l'enregistrement applicables sont supplémentaires et décendant du modèle. Les sont-inféritaires et routeurs de nouteurs de noute



418 822.3838

5750, boul. Sainte-Anne, Boischatel, Qc, G0A 1H0





L'état de santé de notre lac, qu'en est-il en 2019?

Eh oui, notre lac il est vivant et nous nous devons de nous occuper de son état de santé si nous voulons qu'il vive le plus longtemps possible. Comme toute chose vivante, un lac a un début et une fin. Son vieillissement est appelé « eutrophisation ». C'est un processus de transformation se caractérisant par une augmentation de la productivité d'un lac, c'est-à-dire notamment par un accroissement des plantes aquatiques et des algues. Autrement dit, un lac est appelé à se remplir et à mourir. C'est un phénomène naturel à l'échelle géologique, mais qui se trouve fortement accéléré par les matières nutritives et les sédiments apportés par diverses activités humaines.

Dans un plan d'eau jeune et en santé, les éléments nutritifs sont présents à de faibles concentrations et assurent une croissance limitée des plantes aquatiques et des algues microscopiques (phytoplancton). Lorsque le phosphore devient trop abondant, il cause une croissance excessive des végétaux aquatiques. Cet envahissement par les plantes aquatiques et les algues a pour effet de détériorer la qualité des eaux, affectant ainsi la qualité esthétique, le goût et l'odeur de l'eau et modifiant la composition de la faune aquatique présente dont celle des espèces de poissons d'intérêt sportif. La santé et la pérennité du plan d'eau ainsi que les différents usages humains sont donc grandement affectés par l'eutrophisation.

Malheureusement, les activités humaines (urbanisation, villégiature, activités agricoles, forestières et industrielles) accélèrent le processus d'eutrophisation des lacs en augmentant significativement les apports de sédiments (particules de sol) et de nutriments. Les apports en matières nutritives, comme le phosphore et l'azote, provenant entre autres d'installations septiques mal entretenues ou d'usages excessifs de fertilisants, sont responsables de l'eutrophisation accélérée du lac. D'autre part, les apports en sédiments provenant essentiellement de l'érosion des sols du bassin versant envasent le fond et contribuent également à l'eutrophisation accélérée du plan d'eau.

Quel est l'état de santé de notre lac en 2019?

À chaque année, l'APLSI et ses bénévoles effectuent des mesures pour l'analyse de la qualité de l'eau du lac : transparence de l'eau, température et oxygène dissous. Tous ces résultats permettent de suivre l'évolution de notre lac, mais ne sont que des indicateurs indirects de l'état de santé de celui-ci. C'est comme si votre médecin vous rencontrait chaque année et qu'il ne faisait que prendre votre température et votre rythme cardiaque. Les informations retirées sont bonnes, mais pour faire un bon diagnostic, celui-ci doit faire des tests plus poussés.

Avec notre lac, c'est la même chose. Afin de savoir réellement l'état de santé de notre lac, nous avons besoin de tests plus poussés.

En 2008, il y a eu une étude plus structurée de l'état de santé de notre lac. C'était la « Diagnose ». Cette étude, menée par la CAPSA, avait confirmé l'accélération des apports nutritifs

vers le lac. Le déboisement intensif des rives, l'accroissement du développement résidentiel et le développement des réseaux routiers périphériques sont tous des facteurs qui ont contribué à accélérer le processus de vieillissement de notre lac. « Il apparaît que le lac Sept-Îles (incluant le lac des Aulnaies) vit depuis plusieurs années déjà les perturbations liées à l'utilisation résidentielle de ses rives. Le déboisement de la bande riveraine (94% habitée, dont 60% sans végétation notable), la tendance au réchauffement de l'eau, l'anoxie de l'hypolimnion ainsi que la concentration de phosphore observée en période de retournement (16 μ g/l au lac Sept-Îles) sont les principaux paramètres observés qui permettent d'avancer que le lac Sept-Îles subit des changements importants au sein de sa balance écologique et dont il faut tenir compte dès aujourd'hui ». (Leblanc 2008)

Onze ans plus tard, nous sommes maintenant rendus au point où nous avons besoin de mesurer les impacts positifs des actions curatives menées par l'APLSI et ses partenaires sur le bassin versant de notre lac. Sommes-nous dans la bonne direction concernant les actions curatives et préventives actuelles? Avons-nous amélioré la situation ou s'est-elle détériorée? Le lac est-il encore malade ou en bonne santé?

Voilà les réponses que nous pourrions obtenir par une nouvelle étude qui viserait à mettre en place un programme permettant d'effectuer le suivi du bilan de santé du lac Sept-Îles.

Pour ce faire, les experts proposent d'appliquer la méthode d'analyse MILQ (Méthode pour évaluer l'Intégrité écologique des Lacs tempérés du Québec). Basé sur les assemblages de diatomées qui se conservent dans les sédiments du lac, MILQ permet d'évaluer l'ampleur de la dégradation de notre lac depuis l'occupation du bassin versant par les activités humaines. Chaque espèce de diatomées conservée dans les sédiments nous renseigne sur les conditions qui prévalaient dans le lac grâce à leur préférence écologique, ce qui rend possible la documentation des conditions du passé. Ensuite, l'APLSI pourra déterminer l'état de santé du lac à chaque année désirée en prélevant un échantillon de sédiments de surface pour y analyser les diatomées accumulées pendant les mois qui auront précédé le moment de l'échantillonnage.

Le bilan de santé de notre lac avec l'étude des diatomées (MILQ) permettrait d'obtenir son degré d'intégrité écologique et son statut trophique visé, lesquels pourront être comparés avec l'ensemble des lacs tempérés du Québec.

En conclusion, cette étude s'inscrit très bien dans nos efforts pour protéger notre lac et notre investissement. Elle permettrait de poser un bon diagnostic sur l'état de santé de notre lac afin de mieux cibler nos actions de prévention en environnement pour les prochaines années.

Si vous voulez aider à la réalisation de cette étude par un don ou du bénévolat, appelez (418-337-3232) ou écrivez (information@aplsi.com) pour nous le faire savoir. Ensemble, nous pouvons y arriver, nous avons besoin de vous.

Les enfants nous parlent de l'importance de notre lac ...

Ce lac est important pour nous, car il nous rappelle plusieurs souvenirs. La maison de nos grands-parents était au lac Sept-Îles.

Les avantages sont que nous pouvons regarder des poissons, des grenouilles, des oiseaux et des canards. La nuit, nous aimons regarder les étoiles dans le ciel.

En hiver, on peut pratiquer le patin et marcher sur le lac. En été, on peut pêcher, se baigner au milieu du lac en ponton, se promener en kayak, se faire tirer en hot-dog flottant par le bateau de notre ami René.

Nous vous conseillons de mettre moins de bateaux à grande vitesse sur le lac. Pour aider notre lac, nous vous conseillons aussi de prendre un sac et aller ramasser les déchets qui pourraient avoir été laissés dans la forêt ou dans le lac.



Victoria Therrien 12 ans et Félicia Therrien 10 ans



Qu'en est-il des installations septiques autour du lac?

Qu'en est-il des installations septiques autour du lac?

Nous avons un beau lac, mais disons que certains propriétaires ne s'en soucient guère. Malheureusement, encore en 2019, il y a plusieurs installations septiques qui polluent notre lac.

En effet, une installation septique déficiente et non conforme présente un risque pour la santé de notre lac et de ses riverains en raison du risque de contamination biologique (bactéries, microbes) et chimique (phosphore et azote) des eaux destinées à la consommation (puits artésiens et de surface) et des eaux superficielles. S'il y a trop de phosphore et d'azote qui sont déversés dans la nappe phréatique du lac par l'entremise d'installations septiques non conformes, cela représente une sérieuse menace pour l'équilibre écologique de notre lac. Eh bien oui!, l'une des conséquences est l'éclosion de cyanobactéries.

Mais il faut le mentionner, plusieurs propriétaires responsables et sensibles à cette réalité ont corrigé et normalisé leur installation septique dans les deux dernières années.

Au 31 décembre 2018, 17 installations sur 18 (94%) identifiées de classe C (c'est-à-dire avec nuisance et très polluante pour le lac) et 49 installations sur 67 (73%) identifiées de classe B- (c'est-à-dire sans nuisance mais avec un risque élevé de pollution pour le lac) ont été corrigées par les propriétaires. Bravo et un gros merci à tous ces propriétaires pour leur conscience environnementale et leur implication dans leur milieu.

Le service d'urbanisme de la Ville de Saint-Raymond nous a informés qu'elle poursuivra en 2019 ses actions vis-à-vis les propriétaires fautifs. L'objectif est de faire corriger toutes les installations déficientes le plus rapidement possible.

De plus, il ne faut pas oublier que pour maintenir un champ d'épuration en bon état, il faut faire une inspection et une vidange régulière de votre fosse septique, tous les deux ans dans le cas d'une habitation occupée en permanence et tous les quatre ans pour les résidences saisonnières.

Pour un environnement durable et un lac en santé, soyons vigilants et assurons-nous que notre installation septique soit conforme.



849 074^{\$} en ristournes

La nouvelle ristourne

Maintenant plus accessible, la ristourne évolue pour qu'encore plus de membres reçoivent leur part de surplus.

Détails et conditions : desjardins.com/ristourne



Impact des fossés de route autour du lac et leur aménagement

C'est en 2017 que les membres du Comité d'environnement de l'APLSI ont enclenché le dossier des fossés et ponceaux des routes autour de notre lac. Avec la multiplication des entrées desservant les nouvelles résidences qui se construisent de part et d'autre du chemin du lac Sept-Îles, le ruissellement naturel des eaux en est grandement modifié et représente un danger pour la santé de notre lac.

Le 8 mai 2017, une rencontre pour échanger sur les problématiques des fossés obstrués est organisée par l'APLSI. À cette rencontre étaient présents les représentants de l'APLSI, les représentants des services techniques de la Ville de Saint-Raymond et M. Stéphane Drouin de la CAPSA (Organisme de bassin versant de la rivière St-Anne).

À la suite de cette rencontre, la Ville de Saint-Raymond a mandaté la CAPSA pour le recensement de tous les fossés problématiques autour du lac et pour la formulation de recommandations concernant les aménagements à y faire pour mieux protéger notre lac. Les spécialistes de la CAPSA ont réalisé cette étude à l'été 2017. Le rapport fut déposé au Conseil de Ville de Saint-Raymond au début de l'année 2018. Par la suite, un budget a été voté et le programme triennal de réaménagement des fossés problématiques autour du lac Sept-Îles a été mis en place sous la responsabilité du service des travaux publics de la Ville.

C'est en octobre 2018, que la Ville de Saint-Raymond a débuté ses travaux et prévoit compléter le tour du lac sur un calendrier de 3 ans.

L'objectif du programme est de réduire l'apport de sédiments dans le lac et de ralentir l'écoulement de l'eau dans les fossés, ce qui est bénéfique pour la santé de notre lac. L'installation de bassins de rétention et de puisards pour capter les sédiments ont été privilégiés par la Ville.

Dans un fossé, il est important de garder les racines des végétaux, car elles retiennent les particules de sol bien en place. En gardant une bonne végétation sur les deux tiers des parois des fossés, il y a ralentissement de l'eau de pluie au sol ce qui diminue l'érosion. Cette diminution de l'érosion du sol tant par l'eau que

par le vent permet d'éviter la perte de terre cultivable dans les cours d'eau diminuant ainsi l'accumulation de matières en suspension qui troublent l'eau du lac. La présence de ces particules cause un stress important à tout l'écosystème du lac incluant les poissons et les frayères. En réduisant la vitesse d'écoulement de l'eau dans les cours d'eau, l'infiltration de l'eau dans le sol s'en trouve augmentée. De plus, la végétation joue un rôle de filtration en formant une barrière naturelle pour les pesticides et les nutriments, notamment le phosphate et le nitrate qui sont captés par les racines et qui sont responsables de l'augmentation des algues dans l'eau. Les travaux ont débuté dans le secteur sud-ouest du lac, sur le chemin du lac Sept-Îles, entre le barrage et la baie Vachon. Ce programme de réaménagement des fossés

Pour plus de détails, veuillez contacter le service des travaux publics de la Ville de Saint-Raymond. Bravo à tous, pour cette belle initiative environnementale.

va se poursuivre en 2019 et en 2020.





prop. Michel Faucher 418 873-2201





- Fosses septiques
- Terrassement
- Excavation
- Démolition



BIONEST

ENVIRO SEPTIC

• Champs d'épuration

- Sable
- Pierre
- Gravier
- Terre
- Terre compostée
- Asphalte recyclé

851, route 365, Neuville (Québec) GOA 2R0

R.B.Q.: 8357-5175-01

GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Pompage de fosses septiques Bassins d'épuration Creusage de puits de surface



M Savoir. Faire.

Pour le lardinage

- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- · Fumier de mouton
- Compost de crevettes



· Poêle BBQ Accessoires · Lumières solaires Chandelles à

· Ensemble jardin

Balancoire

Pour la

la citronnelle Chasse-moustiques

Nourriture à oiseaux

et plus encore...

Pour tous vos PROJE

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau
- Peinture Sico et Beauti-Tone



Pour la saison

estivale

ouvert le dimanche

de 9h à 13h

Livraison à domicile et plus encore...

Plus de 13 000 pi² en quincaillerie pour mieux vous servir!



Jean Denis Ltée Centre-ville Saint-Raymond 418 337-2777

www.homehardware.ca

aeroplan

Renaturation des rives

De tout temps, les humains ont voulu modifier leur environnement pour satisfaire divers besoins. C'est le cas des bandes riveraines qui ont été au fil du temps déboisées, engazonnées ou enrochées et sur lesquelles des plages artificielles ont parfois été créées. Toutes ces modifications de l'environnement physique naturel des cours d'eau entraînent inévitablement des conséquences souvent fâcheuses sur la santé des écosystèmes aquatiques et accélèrent le phénomène de vieillissement prématuré des cours d'eau que l'on nomme eutrophisation. La renaturation des rives constitue l'une des premières actions à poser en vue de protéger les plans d'eau et de ralentir leur dégradation. Les végétaux présents sur les rives jouent plusieurs rôles de grande importance :

Filtre contre les polluants et engrais: Les racines des végétaux présents autour des plans d'eau retiennent les nutriments (phosphore) et les sédiments contenus dans le sol ainsi que les eaux de ruissellement, les empêchant de cette façon de se rendre dans le cours d'eau.

Rempart contre l'érosion : Les végétaux et les racines qu'ils forment permettent de stabiliser efficacement

les rives, de diminuer l'ensablement des frayères et l'envasement des lacs ainsi que d'éviter les pertes de terrain.

Écran solaire: L'ombre formée par la présence de végétaux sur la bande riveraine refroidit légèrement l'eau, ce qui limite le développement d'algues et de plantes aquatiques indésirables. De plus, cela aide à préserver un refuge pour les poissons.

Régulation du niveau de l'eau : Le risque d'inondations diminue grâce à la présence d'une végétation riveraine puisque celle-ci retient et évapore une partie des eaux de ruissellement.

Diversité biologique : Les cours d'eau et la végétation qui l'entoure constituent des éléments essentiels à la vie de la faune terrestre et aquatique en leur offrant habitat, nourriture et abri.

Brise-vent : La présence d'arbres et d'arbustes crée une barrière naturelle contre le vent et protège ainsi les habitations des dommages qu'il pourrait causer.

Fonction paysagère : La végétation autour des cours

d'eau augmente la beauté du paysage et peut contribuer à hausser la valeur d'une propriété.

Certains végétaux sont idéaux pour stabiliser les rives et filtrer les polluants puisqu'ils forment un réseau racinaire dense, qu'ils sont habilités à survivre dans plusieurs types de sols et qu'ils résistent efficacement aux glaces. Parmi ceux-ci se retrouvent l'iris versicolore, le myrique baumier, la vigne vierge, le cornouiller stolonifère et le sureau du Canada.





pour vos besoins en impression



PINFOPORTNEUF.COM

Christian St-Onge

Conseiller en conception et imprimerie

418 337.6871 # 201 • 1 866 302.6871 cstonge@impressionsborgia.com

impressionsborgia.com 550, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond G3L 1K9

I N

BORGIA IMPRESSION Depuis 1989







Garage DU COIN...

II LE SPÉCIALISTE

À votre service depuis 49 ans!

Remorquage 24 h



418 873-5426

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
- FREINS
- T ILLING
- SILENCIEUX
- Suspension Direction
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- AIR CLIMATISÉ
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- SOUDURE
- LAME DE RESSORT

Pose et vente de pneus



Bridgestone
 Goodyear

GARAGE DU COIN

- GOODYEARDUNLOP
- MICHELIN
 Toyo
- FirestoneYokohama
- CONTINENTAL
 DEAN
 - PIRELLI
- BF Goodrich
- GENERAL
- KELLY
 UNIROYAL
- Nokian

ENTREPOSAGE DE PNEUS

Mécanique Diesel

Réparation de VR

VÉHICULES DE COURTOISIE DISPONIBLES

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 418 337-2224

Pêche et ensemencement au lac Sept-Iles

D'entrée de jeu, un mot sur la pêche blanche pour laquelle on remarque un engouement ces dernières années sur notre lac. Je souligne à nouveau l'investissement de l'association chasse et pêche de la rivière Sainte-Anne (ACP de la RSA) à l'occasion de Lac Sept-Îles en Fête. L'organisation a ensemencé 220 truites arc-en-ciel pour l'activité. De ce nombre, il en reste encore plus de 150 qui attendent patiemment l'ouverture de la saison de pêche estivale. Pêcheurs à vos cannes à pêche!

Au moment d'écrire ces lignes, l'ensemencement 2019 est planifié pour la fin mai et se fera encore et toujours en conformité avec les normes gouvernementales. Le montant qui y est consacré est proportionnel aux dons que vous faites au fonds d'ensemencement. Pour évaluer

votre contribution, je vous réfère à l'article paru dans le *Mini-Alouette* du printemps dernier. Vous pouvez tenir compte de vos prises, mais également du fait que le coût de la truite est en augmentation. Pour la somme de 2 500 \$, le nombre de truites est à la baisse. Comme on dit, on en a moins pour notre argent! Alors, soyons généreux! Merci à vous tous! Plus de précisions sur le sujet seront fournies dans le prochain rapport annuel. Rappelons-nous, pêcheurs, que le permis de pêche est obligatoire et sous notre responsabilité! Également, que le respect de l'environnement et la pratique de remise à l'eau de nos prises, lorsque possible, nous permettront de pêcher encore de nombreuses années! Bonne saison de pêche!

Le Camp Portneuf s'ouvre aux activités de loisirs pour la communauté

Le Camp Portneuf, racheté par une OBNL de Saint-Raymond en 2015 a pris la décision de mieux s'intégrer à la collectivité locale et régionale en orientant mieux son offre de services envers les résidents de Saint-Raymond, du lac Sept-lles et des environs.

Le Camp mettra plus d'accent sur les loisirs nautiques, plage, prêts d'équipements, formation en secourisme ou en maniement d'embarcations. La tarification d'accès à la base de plein air vise une meilleure accessibilité à la population locale.

L'offre d'activités en base de plein air vaudra aussi durant la période hivernale.

Pour faciliter l'accès aux activités publiques en base de plein air les weekends hiver/été, le Camp offre des abonnements annuels à coût minime : abonnement – carte annuelle pour les résidents : tarif familial 40 \$ et tarif individuel 20 \$

La contribution permet l'accès à l'ensemble des activités d'été comme d'hiver incluant la location des équipements et l'accès aux jeux gonflables l'été.

L'hiver 2018-2019 a vu une forte croissance de location des chalets pour les familles qui ont ainsi bénéficié des services d'animation et d'utilisation des équipements tels luges, raquettes, et Ski Hok (sorte de compromis entre le ski de fond et la raquette)

Les camps de jour pour les jeunes de Saint-Raymond et du

lac continuent à progresser ainsi que les sorties scolaires éducatives.

Le Camp reçoit une aide financière précieuse de la Ville de Saint-Raymond et des subventions du Fonds de développement régional Desjardins ainsi que du Club des LIONS de Saint-Raymond et un apport important de travail bénévole des Chevaliers de Colomb de Saint-Raymond.









Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière - Vin Location de cassettes vidéo CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

418 337-6598



Nos produits...

Cèdres à haie Végétaux et matériaux sur commande Mobilier rustique

Nos services...

Renaturalisation & stabilisation des berges Paysagement complet Service d'entretien Bassins et jardins d'eau Jardins fruitiers et maraîchers Services enviro-conseil Travaux forestiers Aménagements fauniques

418-337-9191 ou 581-888-0151 info@yhethi.ca

GARAGE L.J.A. PLAMONDON inc.

L'endroit du bon service!



Roulez en toute tranquillité!

Confiez votre véhicule à notre équipe



1 866 330-2221 · 418 337-2221 → Alignement

- → Injection électronique
- Air climatisé
- Antirouille
- Freins
- Direction
- → Suspension
- → Échappement
- → Diagnostics scanner
- → Circuit électronique

de techniciens qualifiés :

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond www.garageljaplamondon.com

Bonne saison estivale

отовох

Entretien régulier véhicules neufs ou usagés de toutes marques

Service de navette ou voiture de courtoisie disponibles

www.yhethi.ca

Comité des Communications en action...

Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron a laissé sa place de responsable de *L'Alouette* à M Maurice Marcotte et Georges-E. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site de l'association et de l'intranet.

Les moyens utilisés par le comité sont: 1. La publication de *L'Alouette* et, sur le site, du *Mini-Alouette*; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. Le site Web et l'intranet; 4. La section Membre du site. 5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section «Membre» accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Le système de gestion des membres modifié l'année passée a facilité et amélioré son utilisation par les responsables. Ces modifications ont permis de faire appel à des bénévoles qui ont moins de connaissances informatiques pour gérer la base de données des membres.

Un certain nombre de membres se sont prévalus du lien pour les membres ajouté sur la page d'accueil du site et qui permet aux membres de voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis, imprimer quelques documents utiles, changer le fournisseur pour mettre leur bateau à l'eau, obtenir un code pour mettre leur embarcation à l'eau à certaines périodes de l'année et faire les réservations pour les activités ainsi que voir les réservations déjà effectuées.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il vous permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier sur un format lettre ou légal.

Plusieurs personnes ont utilisé la section Environnement pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La même chose avec page FAQ et sa recherche par mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de la section Environnement pour tenir compte de l'évolution.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer des activités et aussi des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi. com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site a varié de 1 500 à 2 400 visiteurs différents par mois. En 2018- 2019, cette fréquentation des visites par mois par visiteurs est demeuré stable et le nombre de visite/visiteurs/mois dépasse maintenant 4.

L'éditeur de *L'Alouette*, Vincent Caron, a rédigé son dernier numéro. Un grand merci à Vincent qui l'a produit pendant plusieurs années. C'est maintenant Maurice Marcotte, directeur à l'APLSI, qui a pris le dossier en mains aidé des fidèles collaborateurs que Vincent Caron avait recrutés. Un grand merci à Maurice Marcotte!

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint- Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.





484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond hyundaistraymond.com

418 337-2234 1 877 337-2234



R.A.Y. CONSTRUCTION

ET RÉNOVATION





SERVICES OFFERTS:

- Construction neuve
- Rénovation
- Agrandissement
- Gouttière sans joint
- Galerie, patio, verrière et terrasse couverte
- Capage d'aluminium avec plieuse de 12 pieds
- Accompagnement pour auto-constructeur

- Finition intérieure et extérieure
- Revêtement extérieur
- Aide à la conception de plan
- vente et installation de portes et fenêtres
- Inspection par caméra thermique (perte de chaleur)
- Toiture







Rémi Genest et Annie Gauthier, propriétaires

104, rue Gingras, Saint-Raymond G3L 2W6

ray.construction@hotmail.com



418 337.9118



418 808.6001











komode.

















Boutique pour animaux de compagnie 702 Côte Joyeuse Saint-Raymond 418-337-1321



PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE

> PLUS DE 800 **PROJETS**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PORTNEUF & QUÉBEC

- SPÉCIALISÉ EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE BÂTIMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
- UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE ET DYNAMIQUE
- PROJET EN GÉRANCE, FORFAITAIRE ET SERVICE CLÉ EN MAIN

418 337-4255

CCFINC.CA

Respect, courtoisie et civisme pour bien vivre ensemble...

Enfin l'été, cette saison si appréciée par chacun de nous, mais principalement par les résidents d'un chalet sur le bord de l'eau. Rien de plus merveilleux que de se lever un beau samedi matin et déjà sentir que ce sera une splendide journée. Le soleil est déjà là, il fait un beau 25 degrés et surtout il y a une petite brise chaude.

Mais une journée splendide n'a pas la même signification pour chacun de nous. Pour certains, cette merveilleuse journée sera l'occasion de sortir faire du kayak, du paddleboard, taquiner le poisson tranquillement, faire une petite sortie en voilier, pratiquer leurs sports nautiques préférés ou simplement relaxer avec des amis en se laissant bercer par l'eau un petit verre à la main.

Mais comment faisons-nous pour tous profiter de cette journée incroyable?

On reste tous sur nos quais à profiter du soleil, sans aller sur le lac question de ne déranger personne. On chiale et crie après ceux qui dérangent notre confort et notre tranquillité. car ils n'ont pas les mêmes passions que nous ou l'on essaie de faire preuve de respect, de compréhension et de savoirvivre.

Faire preuve de respect, de compréhension et de savoir vivre, c'est bien facile à dire, mais comment le faire au quotidien sur le lac?

Il n'y a pas de formule miracle, mais ce sont des gestes simples qui parfois peuvent faire une différence.

Il suffit de prendre en considération ces quelques points que vous connaissez probablement déjà tous:

- 1. Le voilier, le nageur, le kayakiste ne peuvent pas de déplacer aussi vite que les embarcations motorisées. Pourquoi, ils ne se baladeraient pas simplement le long de la berge et pourquoi le propriétaire d'une embarcation à moteur ne porterait pas une attention particulière pour les contourner et passer le plus loin possible d'eux.
- 2. Ceux qui veulent prendre une petite consommation tranquille avec la famille et les amis, pourquoi ne pas choisir une petite baie un peu plus tranquille.

- 3. Les bateaux et pontons qui veulent se promener et profiter du paysage, pourquoi ne pas éviter la zone autorisée pour les sports nautiques.
- 4. Les bateaux pratiquant des sports nautiques, peu importe lesquels, doivent s'assurer de rester dans la zone autorisée pour pratiquer leurs sports favoris et de ne pas être trop près de berges.
- 5. Et si vous remarquez quelqu'un qui omet d'appliquer ces quelques points, pourquoi ne pas prendre le temps d'aller les aviser poliment. Malgré toute la bonne volonté du monde, il nous arrive tous d'être distraits.

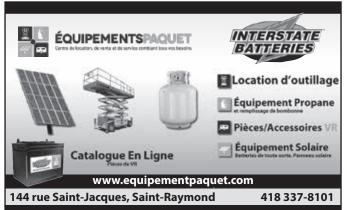
Nous sommes choyés et privilégiés de pouvoir profiter d'un si beau plan d'eau. Chaque fois que j'ai l'occasion d'être sur le lac, je me répète que je suis chanceux et surtout que la vie est belle.

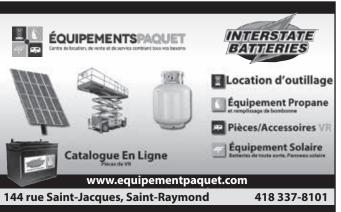
Donc pourquoi ne pas tous faire un petit effort et penser que nous ne sommes pas seuls à vouloir profiter de cette splendide journée sur notre lac.

L'été passe si vite, pourquoi ne pas vivre tout le monde ensemble en respectant les besoins et les passions de chacun.

Bon été à toutes et tous et profitez bien de notre lac et de son magnifique environnement!







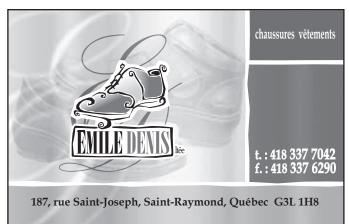


arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015 elizabethgenois.com genois@cite.net

843. Côte-Joyeuse Saint-Raymond, Québec G3L 4B2







. Technologie

Garage N. Duplain Itée

Alignement • Freins • Pneus Suspension • Silencieux

Bon été... Soyez prudents!

VENTE ET POSE DE PNEUS POUR AUTOS ET CAMIONS



SPÉCIALITÉS

- **ALIGNEMENT**
- Suspension voitures américaines et importées
- **Freins**

- **Amortisseurs MONROE**
- Crémaillère
- Injection

- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)

Benoit Hardy, propriétaire

418 337-2521

Pendant que vous profitez de l'été









YVAN NADEAU GENEST
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

DONALD DENIS COURTIER IMMOBILIER









418 948-1000

WWW.YVANNADEAUGENEST.COM

Nos activités en images













Le myriophylle à épi, épris de nos lacs!

Le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) est une espèce de PAEE eurasienne bien établie au Québec. Sa progression est en constante évolution. En 2016, dans la région des Laurentides, sa présence a été signalée dans une quarantaine de lacs.

Cette plante submergée forme des herbiers très denses et peut croître à des profondeurs allant de 1 à 10 mètres. Elle atteint la surface lorsqu'elle pousse à des profondeurs de moins de 5 mètres. Bien que cette plante polyvalente ait la capacité de coloniser une grande variété d'habitats (lacs, rivières, milieux humides, etc.) sa croissance maximale est observée dans les lacs transparents, ayant des sédiments riches en éléments nutritifs et à texture fine.

En plus de la rareté de prédateurs naturels, le myriophylle à épi dispose d'un atout supplémentaire : il peut se reproduire par fragmentation de la tige. Ainsi, un petit morceau de tige sectionnée peut prendre racine et donner naissance à un nouveau plant. Les fragments peuvent être transportés par le courant, les usagers des plans d'eau et les animaux.



Prévenons l'introduction du myriophylle à épi

PROPAGEZ LE MESSAGE PAS LES PLANTES!



4 ÉTAPES À SUIVRE:

- INSPECTEZ l'embarcation, la remorque et le matériel
- RETIREZ et jetez les végétaux
- NETTOYEZ les endroits où les plantes peuvent s'accrocher
- VIDEZ l'eau



Campagne de prévention 2019 du myriophylle à épi dans le lac Sept-Îles

Le 2 mai 2019, l'APLSI a paraphé une entente de partenariat avec la Ville de Saint-Raymond et l'organisme de bassin versant de Portneuf, la CAPSA, afin de prévenir l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Sept-Îles.

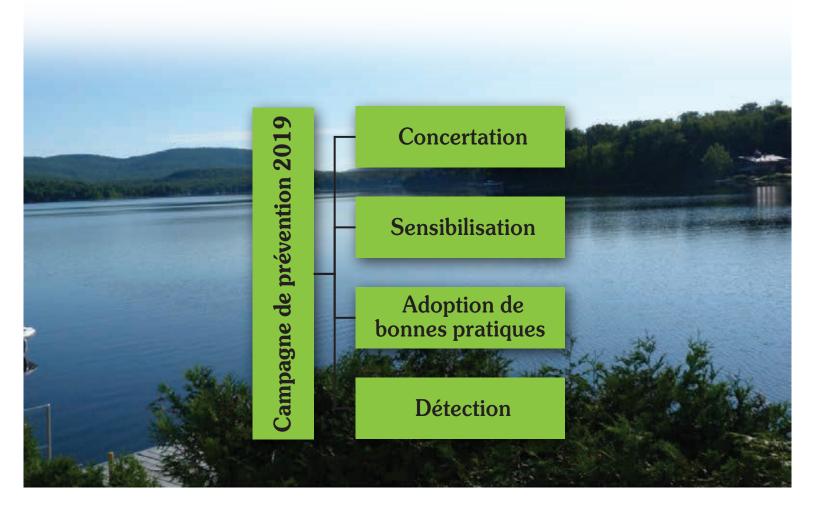
Les impacts potentiels de la propagation de cette espèce exotique envahissante sont considérables. La valeur de vos propriétés peut en être affectée. La baignade de même que la navigation de plaisance sont aussi touchées.

Le lac Sept-Îles est encore épargné. La menace est cependant bien réelle, compte tenu de l'apparition massive de cette plante partout au Québec. De nouvelles pratiques doivent maintenant être adoptées si l'on veut éviter qu'elle ne s'introduise et se propage dans le lac.

La campagne de prévention 2019 prévoit quatre (4) volets d'intervention. Nous vous invitons à consulter le site internet de l'APLSI pour en savoir davantage sur les interventions prévues à l'entente et surtout sur les meilleurs moyens d'apporter votre contribution.

Soyez à l'affût

L'équipe de l'APLSI



Nos activités en images





pax@paxexcavation.com 135, avenue Saint-Jacques, Bureau 100, Saint-Raymond G3L 3Y4

La bibliothèque reçoit, et donne au suivant!

Depuis près de deux ans, un partenariat s'est développé entre le SOS-Accueil (organisme sans but lucratif de Saint Raymond) et la bibliothèque de l' des propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI).

Proposée par Rosanne Leclerc, bénévole au SOS Accueil et sur le comité de la bibliothèque, cette idée lancée comme projet est devenue réalité! Sans vraiment connaître l'ampleur de la tâche, les bénévoles du comité ont vite adhéré et participé à sa réalisation.

Nous avons donc mis en place une procédure qui nous permet maintenant de relever le défi avec efficacité. Voici, en trois étapes, notre façon de procéder :

La première étape : on reçoit

À chaque semaine, des dons de livres sont faits au SOS-Accueil et c'est alors que Rosanne veille à ce qu'un beau choix de livres reste disponible pour leurs clients. Et ensuite...

La deuxième étape : le triage

Le surplus de livres est acheminé vers le Club nautique où des bénévoles du comité de la bibliothèque font un triage.

Plusieurs livres sont déposés sur les rayons de notre bibliothèque.

Le surplus est réservé pour nos foires du livre usagé (janvier et juin) afin d'en faire profiter les lecteurs de Saint-Raymond et des environs. Et ensuite...

Troisième étape : on redonne

Les livres qui ne trouvent pas preneurs chez-nous sont acheminés gratuitement par la suite à la Boutique Ordi-Livres de l'organisme communautaire Signes d'Espoir de la grande région de Québec. Celui-ci veille à en faire profiter d'autres lecteurs.

Le comité est très motivé par les retombées positives qu'apporte ce partenariat.

La bibliothèque renouvelle son inventaire grâce à ces dons. Des trésors pour petits et grands lecteurs.

La Mini foire de janvier et la foire du livre usagé de juin sont exceptionnelles quant à la quantité et à la qualité des livres offerts en vente à des prix dérisoires.

Les profits réalisés lors de la foire annuelle couvrent les frais reliés au fonctionnement de la bibliothèque dont l'achat de livres récemment parus. Et de conserver la carte de membre familiale à un coût aussi bas que 5 \$.

La situation financière nous permet de retourner au SOS Accueil une partie des profits de la foire pour la réalisation de leur mission, celle de venir en aide aux personnes à faible revenu du secteur nord du comté de Portneuf. Retour d'ascenseur à cet organisme connu et reconnu dans toute la région!



À chaque étape de cette belle chaîne d'entraide, les bénévoles des différents partenaires contribuent à donner au suivant. Tout le monde est gagnant!

Merci donc à tous les partenaires, à tous les bénévoles impliqués, à tous ceux qui offrent des livres au SOS Accueil et à tous ceux qui les donnent directement au comité de la bibliothèque. Grâce à vous, les membres remplissent la mission confiée au comité avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation pour stimuler et promouvoir la lecture. Et ce, tout en aidant la communauté!

Comité de la bibliothèque :

- Carole Lapointe
- Claudette Genois
- Hélène Papillon
- Jocelyne Bédard
- Rachel McKinnon
- Rolande Raymond
- Rosanne Leclerc
- Yolande Fontaine

Pour vos dons de livres

CLAUDETTE GENOIS

Téléphone : 418-337-4207 genoisclaudette@gmail.com



Téléphone: 418-337-3542 carolelapointe@hotmail.fr

CLUB NAUTIQUE

Aux heures d'ouverture



Photo: Géraldine Doré et Raymonde Gingras - SOS-Accueil, Claudette Genois bibliothèque APLSI



Détaillant



Prenez rendez-vous!

- Air climatisé
- Prix compétitifs sur toutes marques de pneus
- Entreposage de pneus
- Mise au point d'automne
- Mécanique générale
- Entretien et réparation auto et camion diésel
- Entretien et réparation voiture européenne
- Alignement
- Fabrication de système d'échappement
- Diagnostic avancé d'injection électronique
- Gestion de flotte commerciale
- Respect de suivi de garantie

Confiez votre véhicule à des passionnés !



Sébastien Verreault
Propriétaire
technicien aéronautique
et automobile



Gabriel Linteau



Alexandre Villeneuve

Dépositaire



326, Principale, Saint-Léonard

418 337-7228











- ★ Vente et service
- ★ Réparation à domicile
- **★** Entreposage
- ★ Vente et service d'installation de quais et d'élévateur

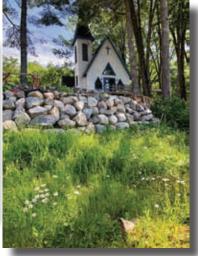
www.performancevoyer.com

ventes@performancevoyer.com

1 866 936-3295 / 418 337-8744

125, Grande Ligne, Saint-Raymond









Analyse d'eau

Puits existant - ciliformes, enterocoque **89,99\$** + taxes

Nouveau puits = minéraux, pesticides, etc 299,99\$ + taxes



votre destination bien-être



Venez découvrir notre **boutique** pour le **cadeau idéal**

Livraison gratuite Service de fax



Centre-ville, Saint-Raymond • 418 337-2238

2 entreprises, le même service de qualité!



Entrepreneur général

- Rénovation et construction
- Recouvrement extérieur
- Finition intérieure
- Projets «clé en main»
- Accompagnement et conseil dans l'élaboration de vos projets

Fernand Gauvin, propriétaire renovationgrandportneuf@hotmail.com

418 283-2295

Vitrerie Grand Portneuf

RBO 5734-7023-01

Verre - Miroir - Thermos - Porte - Fenêtre Rampe d'aluminium - Moustiquaire Douche en verre - Véranda

Tout sur mesure



■ Vitrerie Grand Portneuf • info@vitreriegrandportneuf.com

285, Grand Ligne, Saint-Raymond (Québec) G3L 2Y4



La famille Beaupré

Familles du lac, voici mon histoire!

Je suis la petite-fille et filleule d'Honoré-Côme Beaupré, l'un des pionniers du lac Sept-Îles!

L'histoire commence dans les années 1920, bien avant ma naissance! Mon grand-père possédait des terrains au lac des Aulnaies et sur le lac Sept-Îles. Contracteur de métier, il a construit plusieurs chalets sur le bord du "grand lac" et de la petite rivière Gosford. Pour avoir accès à son premier chalet, Villa Belle-Vue, il devait partir en canot du lac des Aulnaies, car il n'y avait pas encore de route. C'est en 1930 qu'il décide de commencer la construction d'une route afin d'accéder plus facilement à ses terrains pour de futurs chalets. La dite route est alors construite à partir de "tails" (dormants) de chemin de fer et a été rallongée par d'autres pionniers. Il va sans dire que les méthodes utilisées se sont améliorées pour que la route ceinture aujourd'hui le lac.

Désireux que ses enfants développent un attachement au lac, grand-père a vu à ce que chacun de ses enfants y possède un terrain. Cet attachement s'est développé pendant de nombreuses années au grand bonheur de ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants! À cette époque, les chalets portaient des noms démontrant un sentiment d'appartenance et la joie de vivre! Je me souviens de Villa Belle-Vue, Joyeux Passe-temps, Villa mes délices, Vis-là Heureuse et Au Petit Bonheur comme étant des chalets de mon grand-père! D'autres bâtisses qui ont changé de vocation (écurie, hangar, glacière, etc...) ont été parfois déplacées, agrandies, pour devenir des chalets au fil du temps. Bravo grand-papa! Tu as laissé ta trace, une rue porte encore ton nom!

Après la vente de notre premier chalet sur la Petite-Rivière, mes parents, Lionel Langlois et Françoise Beaupré, ont fait l'acquisition de Vis-là Heureuse qui devint la maison familiale. Les anciens du lac se souviendront de l'implication de mon père au sein de l'association des Propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI) comme président, organisateur d'activités et porteur de d'autres dossiers pendant plusieurs années.

Quant Au Petit Bonheur, il a été la propriété de tante Blanche (Beaupré). Cette dernière y a passé tous ses étés jusqu'à l'âge de 93 ans! J'aimais passer du bon temps en sa compagnie. Dans mes souvenirs, mon chien Miky sécurisait ma tante en couchant sur sa galerie la nuit! Ce que je pouvais être fière de mon chien! Depuis, ma mère Françoise est devenue propriétaire du chalet. Nous y avons fait quelques modifications pour plus de commodités, mais en respectant son cachet d'autrefois! Le reconnaissez-vous? Il ne passe pas inaperçu lors de vos balades en bateau avec ses planches blanches, ses garnitures rouges, son air d'autrefois!

Lors d'une chasse au trésor, pour le reconnaître, l'indice était : Le titre d'une chanson de Félix Leclerc! Après autant d'années, il porte encore fièrement son nom! L'attachement de ma mère au lac est indéniable! Les baignades avec ses sœurs, en particulier Blanche et Berthe, font partie de ses plus beaux souvenirs. Se rappeler ces bons moments la comble encore aujourd'hui. Grâce à elle, mes sœurs et moi pouvons encore en profiter!

Passons maintenant à mes souvenirs!

À cinq ans, lors de l'acquisition du chalet de la petite rivière Gosford, j'ai connu le poêle à bois, le grille-pain à panneaux, la laveuse à tordeur....Ben oui! toilette extérieure (des bécosses...) et comme baignoire, l'évier de la cuisine ou le lac. Haha! C'était de même dans le temps! J'ai aussi fait la connaissance de mon amie Loulou, amitié qui dure depuis cinquante-cinq ans! Hautes comme trois pommes, nous étions complices lors d'activités estivales : baignade, pêche à la truite, feux de camp, etc...sans oublier, la petite source près du lac des Aulnaies où nous allions nous approvisionner en eau. J'ai conservé cette habitude encore aujourd'hui. Merci au propriétaire actuel de l'avoir conservée et enjolivée.

A dix ans, je me retrouve sur le grand lac à Vis- là Heureuse. Dès juin, ça fourmille de jeunes et de nouvelles amitiés se créent. Les Beaupré et les Renaud, avec qui j'oubliais l'année scolaire passée et vivais un été rempli de péripéties de toutes sortes. Que de beaux souvenirs estivaux : baignade, tas de sable sur la plage, course de bateaux à la gomme de sapin, voile, bateau et régates... Pour la période hivernale, je me souviens d'une patinoire, faite par mon père devant la



maison. Je me rappelle les promenades en motoneige avec Guy, Michel et mon éternel acolyte Loulou!

Je grandis et me voici à mes premiers emplois dont celui de servante de messe à la chapelle! Jeune entrepreneure, le perron de celle-ci m'a servi à la vente de journaux pendant quelques étés. Je participais à la procession de la Fête de l'Assomption qui était importante à l'époque, mais la sécurité un peu moins! Une chandelle, entourée d'un carré de papier sur lequel étaient écrites les paroles de chansons, servait également de lanterne. Et ce, tout près du réservoir à essence! Cette parade se terminait à la chapelle. Quelques mariages ont été célébrés à cette chapelle dont le mien et celui de ma sœur. Je n'oublierai jamais mon arrivée en ponton pour ce grand évènement! L'hiver, ouverte spécialement pour l'occasion, nous nous rendions y assister à la messe de minuit en motoneige. Que de nostalgie depuis sa démolition!

Comment terminer mon histoire sans parler du Club nautique, films, table de pool, tennis, etc...On y donnait des cours de natation et de voile auxquels mes sœurs ont

participé. Presque chaque soir, nous y retournions entre amis! Par la suite, j'y allais aussi pour travailler au casse-croûte du Club...hot-dogs, hamburgers, frites, etc! Quelle chaleur et quelle senteur!

Bon! Il est temps de vous quitter sur ces heureux souvenirs gravés dans ma mémoire et que j'ai pris plaisir à partager avec vous. Merci à mon grand-père et à mes parents de m'avoir permis d'en accumuler autant dans ce site si enchanteur qu'est le lac Sept-Îles!

Profitez toutes et tous bien de votre été et merci à Claudette pour son aide!









Naissance du Club nautique

La décision d'ériger un Club nautique au lac Sept-Îles remonte aux années 1950 alors que des estivants avaient fondé, en 1949, l'association sportive du lac Sept-Îles inc. Cette organisation a été, en octobre 1973, remplacée par l'A.P.L.S.-I. Voici, tel que relaté par le notaire Marcel Larue de Saint-Raymond dans le livre sur le lac Sept-Îles du Frère Edmond f.é.c., l'historique de la première association réunissant des riverains du lac. Vous constaterez que les activités envisagées en ratissaient assez large quant aux activités à être tenues par l'association. La charte de l'association actuelle (A.P.L.S-I.), tout en couvrant le volet des activités sociales, ajoute la défense des intérêts des résidents, la promotion de leur esprit civique, leur sens des responsabilités et la mise en commun de services.

«La première réunion officielle d'un groupe de dix propriétaires du lac pour jeter les bases d'une association et en décider la formation eut lieu à la chapelle du lac le 31 juillet 1949. Depuis quelques années déjà, les propriétaires du lac et la colonie des jeunes qui le fréquentent habituellement déploraient l'absence d'une salle de réunion et d'amusement, même pour les fins religieuses et pour les réunions des propriétaires. Il n'existait aucune salle propice pour des réunions, des fêtes et des démonstrations publiques.

Le 8 août 1949, des Lettres Patentes étaient émises et l'association sportive du lac Sept-Îles inc. avait son existence légale. Les premiers officiers furent: M. Alexandre Savary, président, M. Charles-Henri Bolduc, vice-président, Rév. Père Ernest Carrier, aumônier.

Le but de l'association, tel que défini dans la Charte est:

«Organiser, opérer, maintenir et conduire un club social, artistique et d'amusement ou une association dans le but de récréation, d'amusement, d'instruction, de sport et d'athlétisme, de divertissement et la promotion de relations sociales et amicales pour l'usage et le bénéfice de ses membres et leur fournir des repas, rafraîchissements et des moyens de récréation.»

«Organiser tous genres de récréations intellectuelles ou sportives, conférences, concerts, parties de cartes, bals, voyages, piqueniques, jeux athlétiques, concours littéraires ou autres.»

Quelque temps après sa formation, l'association obtenait la donation d'un terrain, grâce à la générosité des héritiers de la succession T. Parkin Bishop qui avait été lui-même un pionnier et un promoteur de tous les mouvements sociaux et sportifs du lac. Malheureusement, après certains démêlés judiciaires, l'association devait abandonner le projet d'utiliser ce terrain.

Le 2 juillet 1950, il était résolu d'acheter de la Corporation Archiépiscopale de Québec un terrain voisin de la chapelle « pour y construire un centre récréatif pour être utilisé par l'association pour des fins sociales, sportives et charitables pour les besoins des résidants du lac et assurer ainsi un contrôle moral sur les

divertissements des jeunes.»

Aux élections du mois d'août 1950, M. Charles-Henri Bolduc était nommé président et M. Guy Plamondon, vice-président.

En octobre 1950, Le Bureau de direction accordait le contrat d'entreprise pour la construction d'un chalet à M. Henri Beaupré de Saint-Raymond, ce chalet devant être construit suivant les plans et devis gracieusement fournis par l'architecte Léo Turcotte et la construction commençait dès l'automne 1950,

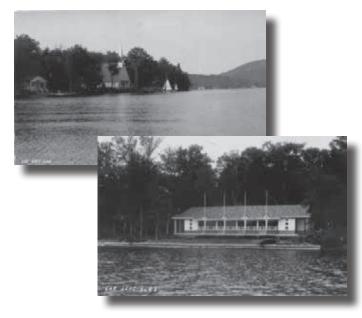
En mars 1951, le Bureau de direction forme divers comités pour l'exécution du programme tracé pour la saison d'été.

Comité des finances, M. Albert Morin; comité des cartes de membres, M. Henri Beaupré; comité de réception, M. Oscar Dorval; comité des régates, M. Vincent Bolduc; comité des rafles, M. Robert Labadie; House commitée, M. Guy Plamondon.

Le 8 juillet 1951 avait lieu la bénédiction et l'inauguration officielle du chalet de l'association à laquelle assistait une foule considérable sous la présidence d'honneur des officiers de l'association, des Pères du Saint-Sacrement, des Rév. Frères des Écoles chrétiennes, des maires des municipalités et les abbés de la cure de Saint-Raymond, ainsi que les délégués des Clubs Nautiques des lacs Sergent et Saint-Joseph.

L'association alors composée de 33 membres actifs et permanents avait atteint son but et, pendant toute la saison estivale de 1951, il y eut régulièrement des activités sportives, artistiques, sociales et tous les habitués de la colonie se sont montrés empressés de fréquenter la chalet avec assiduité, satisfaction et même enthousiasme.»

Source: Le lac Sept-Îles-1952, Frère Edmond, é.c.



LOCATION DE VÉLOS SPORTS

St-Raymond

CENTRE VILLE



- Vêtements Chaussures
- Pièces et accessoires vélo



SERVICE • MÉCANIQUE • VÉLO

418 337-2989



Jean-Guy Cantin Inc.

UNE ENTREPRISE PRIVÉE POUR UN MEILLEUR SERVICE Huile à chauffage • Gaz • Diésel • Lubrifiant industriel • Hydraulique • Moteur

Louis Cantin, Propriétaire

j-gcantin@derytele.com

1409, rang Notre-Dame Saint-Raymond (Québec) G3L 1M9

Saint-Raymond: 418 337-2705 Cap-Santé: 418 285-1777 Donnacona: 418 285-1777



Société de comptables professionnels agréés www.bedardguilbault.qc.ca

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale Donnacona G3M 1W1

Tél.: 418 285-1234 Fax: 418 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, boul. Bona Dussault

G0A 4B0

Tél.: 418 268-3334 Fax: 418 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille

G3L 4S6

Tél.: 418 337-2231 Fax: 418 337-2232

NOS SERVICES

Certification:

municipalités; commissions scolaires; organisme à but non lucratif.

Fiscalité :

consultation et planification; demande de subvention; planification successorale.

Gestion:

acquisition, vente ou fusion d'entreprises; réorganisation de structure financière; analyse de système comptable.

Informatique:

implantation de systèmes; traitement de données; formation et support.

Site web: www.bedardguilbault.qc.ca







Place Côte Joyeuse au quotidien

Banque Nationale	418 337-6731
Dollarama	418 337-2485
Hart	418 340-1210
Visique	418 337-6751
Metro	418 337-6781
Monique Bisson	418 323-2981
SAQ	418 337-2950
Studio 333 (coiffure)	418 337-2121
Ultramar	418 337-7256

333, Côte-Joyeuse, St-Raymond (Québec) G3L 4A8 www.placecotejoyeuse.com





VENTE ET RÉPARATION Scie à chaîne • Tondeuse

Situé au 850, Côte Joyeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

TÉL.: 418 337-2891 • FAX: 418 337-3476

Le Club nautique, un équipement et une vitrine dans la région

Le Club nautique du lac Sept-lles constitue un équipement de premier plan dans l'offre de loisirs dans la région et s'inscrit parfaitement dans la vocation de la Ville de Saint-Raymond de réunir une gamme complète d'activités de plein air et de privilégier le respect de l'environnement.

Le Club nautique offre l'accès au lac pour les embarcations motorisées des membres et pour les embarcations non-motorisées pour le public, les citoyens de Saint-Raymond et pour les visiteurs. De magnifiques courts de tennis sont aussi disponibles sur réservation pour les membres et les citoyens de la Ville de Saint-Raymond.

Le Club nautique est au cœur des initiatives de prévention et de sensibilisation à la protection des eaux du lac et aussi de la civilité dans le comportement des usagers. Un agent d'information est embauché durant la saison estivale pour aller à la rencontre des usagers de la descente à bateaux et fournir l'information pertinente.

Les salles de réception sont disponibles pour la location tant pour les membres que les non-membres.

Les activités sociales, la Fête des Neiges, l'AquaFête, la Parade et les Feux d'artifices sont publics et constituent des occasions de rassemblements festifs appréciés de tous.

Le lac Sept-lles est un joyau pour la communauté locale et régionale et pour ses membres, il importe de veiller à sa protection sur le plan environnemental. Les usagers doivent faire chacun leur part pour le bien collectif et pour contrer les menaces qui se pointent. Plusieurs lacs voisins sont déjà affectés pas des plantes envahissantes et par d'autres problématiques de détérioration de l'environnement.



Le bénévolat : une valeur humaine et sociale importante





1231, rang Notre-Dame <u>Saint-Raymond (Québec)</u> G3L 1M9 Le bénévolat est une richesse pour toute organisation qui en bénéficie. Mais le bénévolat est aussi une valeur humaine et un capital de très grande valeur pour toute organisation qui prend à cœur le bien-être collectif.

Être bénévole dans toute activité constitue en soi un engagement qui fait appel à la générosité, au partage et, nécessairement, à l'effort d'accomplir quelque chose pour la collectivité.

Votre association s'est donné comme mission de veiller à la protection et à l'amélioration de notre beau lac et ainsi offrir aux résidents et à leur progéniture un bel avenir dans un environnement exemplaire. Chacune des actions bénévoles, si minime soit-elle, est grandement appréciée car c'est l'ensemble de ces actions qui constitue le succès final.

Le bureau de direction est aussi constitué de personnes bénévoles et ne pourrait pas gérer toutes les activités de l'APLSI sans l'apport de la contribution volontaire de ses membres et amis.

L'aménagement des terrains, l'installation et la désinstallation des quais et des bouées, certaines corvées de nettoyage et d'autres tâches ne pourraient se faire autrement. Rappelons enfin que nous sommes toujours à la recherche de personnes, capables et volontaires pour nous prêter mainforte de temps à autre. N'hésitez pas à entrer en contact avec un membre du bureau de direction pour offrir votre contribution et/ou pour nous recommander de vos amis ou connaissances.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué aux travaux bénévoles par le passé et qui continuent de le faire avec cœur.





La famille Plamondon

Il était une fois... toute histoire commence par Il était une fois et cette première fois fut en 1890 lorsque mon arrière-grand-père, Édouard Plamondon, achète une terre à bois, le long du lac Sept-Îles. Quand il meurt, deux ans plus tard, sa femme Marie-Louise Cayer, l'une des huit filles d'Alexis Cayer et de Jane Skinner en hérite et la possède jusqu'en 1909, l'année où elle décède. Son fils, Aurélius, en hérite à son tour. Environ 30 ans après l'acquisition de cette terre à bois par son père, il fait bâtir notre chalet, soit probablement entre 1920 et 1924. Nous en arrivons à cette date en nous basant sur le journal de notre père, Jean-Joseph. Il y écrit le 29 juin 1925 que ses parents sont allés au lac Saint-Joseph pour acheter "le moteur". D'autres extraits datent de cette année-là.

C'est toujours en lisant son journal que nous découvrons que le chalet était l'endroit d'un rendez-vous familial:

"La famille chez mon oncle Émile (Émile Plamondon, père de Augustine Plamondon) est venue(...) mes cousines ont passé le reste de la semaine." (30 juillet 1925)

"Nos cousins Achille Dubé et Alphonse Houde nous arrivent et partent aussitôt pour le lac, malgré la pluie." (17 juillet 1928)

"Oncle Alexandre viennent passer la semaine au lac et c'est une semaine très gaie, car tante Alix accompagne tante Alvine et celles-ci se croient dans l'enfance." (23 juillet 1928)

"Chez oncle Nicole viennent passer la semaine avec Juliette." (14 juillet 1930). Et on apprend par cette lecture qu'ils allaient veiller dans d'autres chalets, qu'on se visitait beaucoup.

Et ce qui est surprenant, c'est que mon père et son frère Victor montaient parfois au lac à pied et descendaient au village à pied. Et les femmes étaient aussi de bonnes marcheuses. Il écrit le 8 août 1925: "Lucienne (sa sœur) et Juliette (sa cousine Allen) descendent au village à pied." Et bien sûr, tous ces jeunes aimaient le canotage, les promenades à la rame et appréciaient beaucoup la beauté du lac et de ses montagnes verdoyantes.

Papa hérita du chalet en 1953 après la mort d'Évelyne Dugas, la deuxième femme d'Aurélius. À partir de cette année-là et même avant, --si on regarde quelques photos où nous étions bébés-- notre famille venait y passer une, deux ou trois semaines. Il y avait ma sœur aînée Évangeline, mes frères Jean-Louis et Jacques ainsi que moi, la plus jeune, Marie-Paule. Papa et maman ne savaient pas nager, par contre ils nous surveillaient très bien et les limites étaient bien précises. Je me souviens que mon père versait de l'eau dans une verchère et me laissait jouer dedans avec des jouets (chaudière et pelle), ainsi je ne courais aucun danger.

C'était une forme de sécurité pour eux car j'étais très agitée et énervée par l'eau, les vagues, etc. Quant à mes frères ils se débrouillaient très bien. Je me souviens qu'un été, ils avaient environ 10 et 13 ans, ils avaient construit un radeau avec l'aide des voisins les plus proches, les Paquet, Jean Guy, Yvon et Normand. Il était magnifique ce radeau avec sa voile carrée et ses petits barils d'acier. Quand à ma sœur aînée, elle aimait beaucoup la lecture et moins les travaux reliés au chalet, donc elle se cachait pas loin du chalet et allait lire dans la forêt.

À cette période de notre vie, maman et papa faisaient tout leur possible pour rendre le chalet chaleureux, agréable. Pour maman, c'était faire des rideaux de couleurs chaudes, un abat-jour très rustique et cirer son plancher au début de chaque saison estivale sans compter le nettoyage les armoires, car parfois nous avions eu, durant les mois où le chalet n'était pas habité, des visiteuses appelées "souris". Quelle corvée! Je m'en souviens encore. Nettoyer le poêle à bois avec le papier ciré qu'elle récupérait d'une boucherie et

préparer les lits sur les matelas de plumes et, à l'occasion, tuer une ou deux chauves-souris. Le haut du chalet était divisé en deux parties, une chambre pour nos parents et les filles et l'autre chambre pour les garçons. Pas de toilettes, mais un beau pot de chambre blanc orné de jolis dessins de fleurs pour nos petits besoins.



Quand la nuit tombait sur le lac, papa pompait le fanal Coleman qui produisait un sifflement continu. Dehors, c'était la grande noirceur dans la forêt silencieuse qui nous entourait. Je me souviens qu'elle me semblait profonde. Le chalet me protégeait. Mes parents me protégeaient. Souvent nous descendions au quai pour admirer la voûte étoilée. Certaines années nous avons eu la chance de nous émerveiller devant les aurores boréales, les marionnettes. Quand il y avait de l'humidité dans le chalet, nous nous réchauffions avec une fournaise haute et carrée, recouverte d'une belle tôle brune luisante que mon père avait reçue en cadeau de son beau-père Joseph Jobin. Cette fournaise était unique: elle possédait une petite porte à deux battants avec des petites fenêtres qui n'avaient pas de vitres, mais du mica qui laissait voir de faibles lueurs. Je me souviens particulièrement de ces orages "électriques" qui alors me paraissaient si gros, faut croire que j'étais petite. Des orages terrifiants durant l'enfance, mais excitants durant

l'adolescence. Des coups de canon qui remplissaient tout le lac, qui résonnaient dans toutes les montagnes. Annoncées par un bruit sourd de lourdes pierres qu'on roulait dans le ciel.

Parfois, le dimanche, le frère Edmond venait nous inviter pour faire un tour de voilier avec son grand voilier blanc, très lourd qui m'a toujours semblé être une ancienne chaloupe de sauvetage. Nous savions quand nous partions, mais jamais quand nous reviendrions, Ce n'était pas toujours drôle pour une petite fille comme moi, alors quand je le voyais venir, je me dépêchais d'avertir la famille et nous avions pris l'habitude d'avoir de bonnes défaites pour éviter ce tour de voilier de deux ou trois heures au gros soleil sur le lac, un lac qui était souvent trop calme à mon goût.

Mes parents aimaient beaucoup la visite, alors le dimanche c'était plein... et tous les dimanches que le bon Dieu amenait, ma mère faisait son éternel bouilli, vous savez bœuf, lard salé et légumes frais sans oublier le chou avec lequel on se battait pour fermer le chaudron et le soir on servait à la visite, quand elle n'était pas partie, du pain, des cretons, poulet froid et salade et toujours de la tarte au sucre, car c'était facile à faire pour maman. Mes tantes apportaient toujours de la bouffe. Je me souviens que la petite cuisine sentait toujours bon et que le poêle à bois était couvert de chaudrons.

Mais nous n'avions pas le droit de nous baigner avant trois heures ou quatre heures de l'après-midi, il fallait que la digestion se fasse, sinon on pouvait avoir des crampes et nous noyer! Ah! quelle attente! Mais moi je faisais une belle vie. Entre les repas, je pêchais ou je surveillais le verveux, je le vidais de ses poissons dans un immense bassin vert que j'avais rempli d'eau et lorsque les poissons tournaient sur le dos et qu'ils étaient complètement immobiles, ma mère, parfois, les apportait au village pour engraisser ses grosses pivoines rouges le long de la maison.

Nous avons eu souvent la visite de la cousine de papa, Augustine et son premier mari Henri Lopez qui partaient de leur île et aussi, plus tard, avec son deuxième mari, Noble Smith. Ils venaient veiller avec nous en prenant leur petite chaloupe. Quand ils retournaient sur leur île, mon père les surveillait bien fort, car nous n'avions pas le téléphone, seulement des lanternes qu'ils agitaient une fois arrivés.

Nous grandissions avec tout ce bonheur, l'amour de la famille et ces belles montagnes qui nous entouraient. Pas beaucoup de chalets à cette époque. Comme je grandissais un peu en sagesse... nous allions parfois au Club nautique où on pouvait danser grâce à un juke-box. Pour 25 cents, nous avions quatre disques que nous pouvions écouter et bien entendu nous dansions. Monsieur Lionel Moisan tenait le Club du mieux qu'il pouvait. Il y avait un casse-croûte avec de bonnes patates frites, ah! que j'aimais y aller! Mon amie à l'époque était Pierrette Savard, nièce de monsieur Yvon Savard dont le chalet n'était pas éloigné du nôtre. Nous nous

mettions belles et nous allions danser. Ah! le bonheur...c'est certain que je devais faire la vaisselle du dîner et du souper, mais ça valait la peine pour une ado de 14 ans...d'avoir la permission d'aller au Club Nautique.

Nous avons commencé à faire du ski nautique derrière le petit moteur de 5 forces. Je peux vous dire que dans les courbes nous calions jusqu'au cou, mais nous étions tellement heureuses et nous nous trouvions très bonnes. Voilà mon enfance au lac Sept-Îles. Le temps a passé et nous avons tous vieillis... les études, le travail nous ont amenés à l'extérieur du lac, mais nous y sommes toujours revenus. De nouvelles familles se sont formées et la vie continue. Donc, le chalet jaune, sur la pointe, habité par mes parents est aujourd'hui la propriété de Jacques, mon frère et sa famille, Jean-Louis mon frère aîné a un terrain du côté gauche et, quant à moi, je suis du côté droit avec ma famille et ma sœur Évangeline qui est sœur Missionnaire de l'Immaculée-Conception. Elle vient nous rendre visite dès qu'elle le peut, car son cœur est toujours au lac.

Nous avons beaucoup travaillé (mon cher mari) à construire ce chalet qui est aujourd'hui notre résidence principale. C'est un lieu de rencontres formidables avec nos trois garçons et leurs conjointes ainsi que nos six petits enfants.

Tous les matins je me lève face à ce beau lac et je m'émerveille encore parfois de son calme... tôt le matin, de sa fougue l'après-midi et de sa quiétude le soir.

Comme toute histoire doit se terminer, je vous dis "il est où le bonheur, il est où, il est là au lac Sept-Îles et je le prends bien...







Mario Boilard Notaire et conseiller juridique

Votre notaire, un partenaire de confiance!





PLACES D'AFFAIRES

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier: 4609, route de Fossambault, bureau 102 Téléphone: 418 875-1671 Val-Bélair: 1800, ave Industrielle, bureau 102 Téléphone: 418 842-4448

Cap-Santé: 348, route 138 Téléphone: 418 285-5457 Pont-Rouge: 86, rue du Collège, bureau D Téléphone: 418 254-8924



BOILARD, RENAUD

SIÈGE SOCIAL - SAINT-RAYMOND 196, avenue Saint-Michel Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6 Téléphone: 418 337-2222 Sans frais: 418 254-8924 Télécopieur: 418 337-2271

www.boilardrenaud.com





Historique et contexte entourant le projet d'installation de bouées de sensibilisation sur le lac Sept-Iles

En 1998, votre association émettait un programme de sécurité nautique visant à sensibiliser les plaisanciers du lac Sept-Îles envers l'opération responsable des bateaux à moteur sur le plan d'eau. L'association a donc mis en place un code de conduite pour les plaisanciers. Plusieurs règles ont été mises de l'avant tels l'équipement de sécurité, la réduction de vitesse dans les zones sensibles et le respect de la distance de la berge, la diminution du bruit, la conduite d'embarcations avec facultés affaiblies, le balisage du lac et la production d'un plan du lac identifiant les zones sensibles.

Malgré toutes ces mesures et autres démarches de sensibilisation entreprises au cours des années suivantes, les résultats tardaient à venir. Il était donc nécessaire de redoubler d'efforts pour solutionner le problème de façon définitive, c'est du moins ce que le Bureau de direction souhaitait... à cette époque.

Quelques sondages furent administrés auprès de nos membres confirmant que les résidents du lac manifestaient toujours la même inquiétude face à la détérioration de la qualité de l'eau qu'ils observent depuis des années. Et les comportements des utilisateurs de bateaux étaient de façon générale pointés du doigt. Le 10 février 2002, lors d'une réunion du Bureau de direction de l'APLSI, il fut décidé d'adopter les propositions suivantes :

- 1. Adopter un plan de balisage dument approuvé par la Garde Côtière Canadienne.
- 2. Demander à la Ville de Saint-Raymond de contribuer à la réalisation du projet selon des modalités à être discutées.
- 3. Demander à la Ville de se charger de l'achat, de l'entretien et du remisage des bouées prévues au plan, l'APLSI se chargeant de l'installation et de la désinstallation des ancrages.
- 4. Demander à la Ville de prendre en charge l'aspect « responsabilité civile » de la mise en place des bouées. Selon une résolution de l'Assemblée générale le 15 août 2004. (Réf : *Alouette* 2005)

Dans cette démarche, nous avons reçu les recommandations de la Garde Côtière / Région Québec concernant tous les éléments qui se devaient d'être respectés pour la réalisation de ce projet.

Suite aux négociations entre la Ville et l'association, la demande figurant à l'item #4 ci-haut a dû être abandonnée dû au coût des assurances pour couvrir la responsabilité civile, car à ce moment il s'agissait d'indiquer tous les écueils se trouvant sur notre plan d'eau.

En 2017, le projet qui a été finalement réalisé est différent du projet initial, car les bouées ne peuvent que porter l'indication PAS DE VAGUES pour être conformes à la législation canadienne et ne servent qu'à délimiter les zones sensibles du plan d'eau.

Nous espérons que ce projet sera ultérieurement couvert par un règlement sur la vitesse des embarcations dans ou à proximité de ces zones. (Les cartes identifiant les zones sensibles ont toutes déjà été diffusées aux résidents par le réseau de communication de l'association.) Un plan de localisation géodésique a été transmis

à la Garde Côtière tel qu'exigé.

Le responsable du comité Environnement, Pierre Gourdeau, suite à des négociations, a obtenu de la Ville les 20 bouées nécessaires au balisage des zones sensibles du lac.

M. André Martin s'est chargé de fournir à la Garde Côtière les informations nécessaires pour l'obtention du permis d'installation des bouées.

Pour la préparation de la mise à l'eau, il était nécessaire de mesurer la profondeur du lac aux endroits précis ou chacune des bouées déjà numérisée serait localisée afin de préparer un ancrage spécifique pour chacune.

Suite à ces travaux printaniers de préparation, une équipe s'est formée pour l'installation : Messieurs Pierre Gourdeau, Jacques Doré, Marcel Goulet et le soussigné, ont généreusement contribué à cette phase initiale. Les quais flottants du club nautique ainsi qu'un ponton pour le transport sur place ont été utilisés pour la mise à l'eau selon le plan.

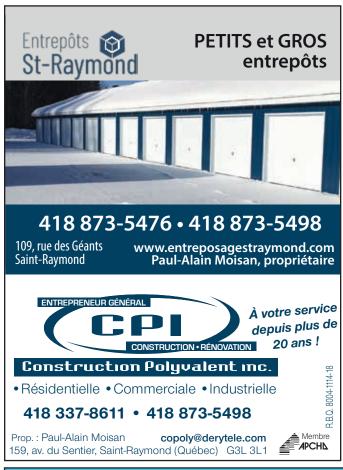
À l'automne, le processus inverse doit être exécuté, soient le ramassage des bouées, des ancrages et le remisage en préparation de la prochaine année.

Ce processus a été exécuté par la même équipe de quatre bénévoles méritants.

Selon les nombreux commentaires entendus et aussi ceux qui ont été exprimés à la dernière A.G.A. et aussi à la rencontre d'information de juin 2018, l'installation des bouées a eu un effet réel sur la vitesse, sur la prudence et sur le comportement des utilisateurs. En général, les membres de l'APLSI se disent satisfaits des résultats de l'initiative et souhaitent qu'elle devienne permanente.

Au nom de l'association je remercie nos bénévoles pour leur implication dans ce projet et compte sur eux pour le futur.





résidentielle
 commerciale



- Aménagement de terrains
- Transport et nivelage (terre, sable, gravier, roches décoratives)
- Nettoyage de fossés et remplacement de ponceaux

BIONEST

RBQ 2355-8463-65

- Installation de pieux vissés (patio, cabanon)
- Taille et installation de haies
- Plantation d'arbres et arbustes
- Coupe d'arbres et branches
- Tonte de pelouse
- Pose de tourbe
- Divers travaux sur votre terrain



GERVAIS MOISAN, propriétaire

6123, av. Beaupré Saint-Raymond (Québec) G3L 2V8

TDC: 9000 59274 TVO: 1021 0509 28

Cell.: 418 805-2221 Rés.: 418 337-4479

RBQ: 5702-4127-01



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION & CONSTRUCTION DE CHALET EN FORÊT

Ecoflo

• MACHINERIE FORESTIÈRE • PÉPINE • EXCAVATRICE • FOSSE SEPTIQUE

418 284-3249

500, rang Saguenay, Saint-Raymond (Québec) G3L 3G1





- entretien paysager
- Tonte de pelouse
- Centre jardin
- Vente et produits spécialisés
- Réaménagement des berges

418 987-8589

Prop.: Eric et Caroline





STÉPHANE MARTIN avocat associé et agent de marques de commerce

PIERRE MARTIN avocat associé

GUILLAUME JOBIN avocat

LAURIE NOREAU avocate

MICHAEL DARVEAU avocat

JEAN-SÉBASTIEN TREMBLAY-MIMEAULT avocat

423B, rue Saint-Cyrille Saint-Raymond (Québec) G3L 4S6 T 418 337-6971 | F 418 529-9590

500, Grande Allée Est, bureau 1 Québec (Québec) G1R 2J7 T 418 522-4580 | F 418 529-9590





Entrepreneur Général Construction et Rénovation

Vous avez un projet? Nous pouvons le réaliser!



Projet résidentiel et commercial



Mini-excavation

VISITEZ LE: WWW.ENTREPRISESLEA.COM



TÉL.: 418 875-4389 • CELL.: 418 802-3685

Un peu d'histoire

Comme il y a eu mouvance depuis une couple de décennies quant à l'identité des propriétaires riverains du lac Sept-Îles et que nous sommes de moins en moins nombreux à pouvoir témoigner de ce temps, l'ami Marius St-Pierre m'a suggéré que la naissance et l'évolution de l'APLSI soit connues de tous ces nouveaux concitoyens. Comme voisin du club nautique et membre du bureau de direction durant plusieurs années, j'ai été un témoin privilégié de l'évolution de notre association et de tout le bénévolat qui y a été consacré. À l'occasion, je mentionnerai des noms et je m'excuse à l'avance de certaines omissions, la mémoire étant une faculté qui oublie. Notez que dans *L'Alouette* 2004, André Martin, suite à un travail de moine, relatait chronologiquement l'évolution de l'APLSI.

Je commencerai par un court historique concernant la volonté des propriétaires de se regrouper. cette volonté n'ayant pas surgi uniquement lors de la création de l'APLSI. Déjà, dans les années 1940, il existait une association de propriétaires connue sous le nom de « Ligue des propriétaires du Lac » tel que mentionné dans Le lac Sept-Îles, oeuvre du Frère Edmond relatant l'histoire du lac et de ses premiers riverains. La principale intervention de cette association a été d'en venir à une entente avec la Cie Bishop Asphalts dont l'usine était établie à Portneuf et cela quant à un maintien régulier du niveau du lac. Pour les gens qui l'ignoreraient, la décharge du lac donne naissance à la rivière Portneuf qui se jette dans le fleuve précisément à Portneuf.

En 1949, nait une nouvelle organisation sous le nom de « L'association sportive du lac Sept-Îles Inc. » En juillet 1950, l'association achète de la Corporation Archiépiscopale de Québec un terrain voisin de la chapelle pour y construire un centre récréatif. À ce moment, la chapelle est située près de la rive, en avant des tennis actuels. La bâtisse dont la construction débute à l'automne 1950 est inaugurée le 8 juillet 1951. Divers comités sont à ce moment formés pour la bonne marche de l'association: finances, carte de membre, réception, sports, régates, rafles et House commitee. L'association compte alors 33 membres actifs. À un certain moment, cette association connait des difficultés et c'est la Corporation Archiépiscopale de Québec qui prend possession des lieux et acquitte les dettes. Pendant quelques années, l'opération du club nautique est maintenue par des concessionnaires.

En 1971, un petit groupe de propriétaires, avec en tête M. Gérald White qui est un résidant permanent, songe à fonder une nouvelle association de propriétaires. Ils sont

cinq: messieurs Marcel Ouimet, Lionel Langlois, Marcel Blin, Maurice Lefaivre et Gérald White qui deviendra le premier président. Ces bénévoles feront du porte-à-porte pour solliciter l'adhésion des propriétaires moyennant une cotisation de deux dollars. Le 11 octobre 1973, sous la présidence de M. Lionel Langlois, l'APLSI obtient ses lettres patentes. Les objectifs de l'association sont les suivants:

- 1. Grouper en association les propriétaires du lac Sept-Îles et promouvoir leur esprit civique et leur sens des responsabilités.
- 2. Promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres; s'occuper du bien-être social et matériel des résidents, soit par la création et l'exploitation d'un centre des loisirs, soit par la promotion de services en commun, soit de toute autre manière.
- 3. Promouvoir et défendre les intérêts des résidents, faire à cet effet des représentations aux corps publics et prendre tout autre moyen utile.

L'association signe un bail de 20 ans avec l'Archidiosèce pour la location du club nautique et ce pour le montant de 1 \$.

À ses débuts, l'APLSI ne roule pas sur l'or. À titre indicatif, la cotisation des années 1971 à 1973, fixée à 2 \$, rapporte 69 \$, une collecte aux portes de la chapelle après une messe dominicale ajoute 293.76 \$ aux fonds et une sollicitation auprès de noms dits spéciaux gonfle les avoirs de 225 \$. En 1973, la cotisation est augmentée à 5 \$ et rapporte, incluant quelques dons, 1 108 \$. Quant à la cotisation, ce sont les directeurs de chaque secteur qui la recueillent par le porte-àporte. Puis, divers comités sont formés: des loisirs (Maurice Lefaivre), du journal (Yvon Alain), de la carte (Marcel Blin), des mini-olympiades (Gilles Boudriau). C'est à partir de ces comités et de ceux qui s'y ajouteront que nous essaierons de nous remémorer les activités qu'a générées l'APLSI. Voici donc ce qu'auront permis de réaliser quelques-uns des comités mis sur pied au cours des ans.

Comité des loisirs. Ce comité répondait à l'un des principaux objets de l'association, soit l'exploitation d'un centre des loisirs. Il faut signaler que la population d'enfants et d'adolescents est fort élevée durant ces premières années. Les années 1970-1980 auront été l'âge d'or des loisirs au lac. Comme les activités se déroulent sur les rives du lac, divers cours sont organisés afin d'initier les jeunes aux activités nautiques. Un bassin est aménagé face au club

pour y dispenser des cours de natation, niveau sauveteur inclus. Puis, s'ajoute une école de voile. Au début, on fait appel à des moniteurs de l'extérieur, André Martel et Yvan Fortin. Ils formeront la relève qui seront les Guy Renaud, les frères François et Martin Ménard, Jean Lacoursière, Sarah Leclerc et Guillaume Plamondon. Plusieurs de ces moniteurs et de leurs élèves participeront d'ailleurs à des compétitions régionales, provinciales et nationales où ils seront très souvent des médaillés. Yvan Fortin sera également moniteur de natation durant plusieurs années.

Il y avait aussi à cette époque le camp de jour. En 1988, une des activités était le théâtre dont la responsable était l'enthousiaste Nancy Bernier qui deviendra comédienne et qui dirige aujourd'hui le théâtre de Saint-Jean-Port-Joly. À la fin de la saison, il y avait présentation d'une pièce concoctée par les actrices et les acteurs en herbe. C'était toujours salle comble malgré la chaleur suffocante à l'intérieur du club. Durant quelques saisons, il y eut aussi des cours de ballet-jazz.

Au comité des loisirs se greffe, en 1973, la sous-comité des mini-olympiades mené d'une main de maître par Ginette Beaulieu-Godin et sa soeur Lisette. Au programme, compétitions de natation, de sauts en longueur, une course de hors-bords inférieurs à 9 forces, une course en canot et une course à pied. Il y avait une catégorie adulte pour ces deux derniers volets dont la classique des deux milles en canot. Suivait le remise des médailles.

Une autre activité fort populaire était le tennis. Je me souviens qu'un été il y a eu 105 inscriptions à ce sport. Il fallait réserver ses heures pour le pratiquer. Il y avait des frais d'inscription de 10 \$ par enfant, 15 \$ pour les adultes et un forfait familial à 25 \$. En plus des cours, un tournoi annuel était organisé par Jean Lortie, tournoi où les finales se déroulaient le dimanche soir et attiraient une foule nombreuse. Des gradins avaient même été aménagés.

Durant quelques étés, des cours de ski nautique sont dispensés.

Rappelons une activité d'envergure régionale, la Voile d'Or dont le principal organisateur était M. Maurice Lefaivre. Elle avait lieu au mois d'août et des barreurs des lacs Sergent, Saint-Joseph. Beauport s'additionnaient à ceux du lac Sept-Îles. C'était de toute beauté d'admirer les dizaines de voiliers sillonnant le lac! L'événement disparaîtra en 1991 faute d'organisateurs et de participants. On venait de passer à l'ére de la planche à voile qui sera suivie par celle de la motomarine.

Il n'y a pas que les jeunes qui ont profité des installations du club. Pendant plus de 20 ans, les adeptes des boules, oui la

pétanque, se sont réunis deux fois la semaine pour rivaliser et rigoler. Chaque été couronnait ses champions lors d'un repas au club.

Avec les années, le nombre de jeunes devenant de moins en moins important il était de plus en plus difficile de justifier l'organisation de loisirs au club compte tenu des coûts que cela impliquait. En 2000, voiliers et canots sont cédés aux plus offrants et les enfants devront dorénavant s'inscrire au Camp Portneuf pour les loisirs d'été.

Comité du journal. La naissance de L'Alouette remonte à 1973. M. Yvon Alain soumet alors l'idée de publier un journal qui informerait les membres de l'APLSI des décisions du bureau de direction et des activités passées et à venir. Yvon en sera le responsable et le principal rédacteur pendant les premières années, des collaborateurs s'ajoutant au fil des ans. Le journal sera distribué gratuitement aux membres et aux annonceurs. Il faut choisir un nom à ce journal. Yvon suggère L'Alouette qui était le nom du voilier jadis connu de tous et sur lequel le légendaire Frère Edmond voguait sur le lac. En passant, si vous désirez collaborer à L'Alouette, vous êtes toujours les bienvenus.

La publication d'un journal implique des coûts. Un comité dont je ferai un jour partie est alors formé pour solliciter des annonceurs. Les réunions du comité ont généralement lieu un dimanche matin chez Yvon Paradis et se poursuivent jusqu'au milieu de l'après-midi et vous comprendrez pourquoi, car c'est autour d'une caisse de 24 que les membres se répartissent les commerces à visiter. Les commerces de Québec seront visités par des estivants de cette ville et ceux de Saint-Raymond par des riverains de la place. Le premier numéro, en format 81/2 X 14 broché, sort des presses de l'imprimerie Le Réveil de Saint-Raymond en 1974. La quatrième année, c'est le même format, mais boudiné. C'est en 1982 que la présentation actuelle apparait. Après quelques années de sollicitation par les membres du comité du journal, Mme Gisèle Gagnon-Renaud accepte de visiter les annonceurs moyennant une très légère commission. Les annonceurs de l'extérieur sont sollicités par la poste.

Après la fermeture du *Réveil*, l'impression de *L'Alouette* est confiée aux *Impressions Borgia* également de Saint-Raymond. Avec les années, on finit par en arriver à un projet clé en main, *Borgia* s'occupant aussi de la sollicitation des annonceurs.

Quand L'Alouette a commencé à contenir des pages de photos illustrant les activités de l'APLSI, le tout était en noir/blanc, le coût de la couleur, à ce moment, étant trop dispendieux. Mais un jour, un riverain du lac propriétaire

de la firme *Graphiscan*, M. Jocelyn Simard, est venu à la rescousse pour que nous puissions avoir des pages en couleur.

La présente édition de *L'Alouette* est la quarante-sixième. Les responsables de sa longivité au cours des ans ont été Yvon Alain (11), Antoine Lacoursière (12), Henriette Cayer (3), Claudine Dion (1), Uparathi Provencher (1), André Martin (4) et, le champion, Vincent Caron (13). Maurice Marcotte a pris la relève cette année. Je rappelle que la vente de la publicité est et a été une source non négligeable de revenus. Le dernier bilan de l'APLSI fait mention de 2 500 \$.

Comité de la carte. Les responsables de ce comité sont Gaston Blin et René Vachon. Dès le début, le lac est divisé en secteurs dont sont responsables des directeurs. Le comité veut établir une carte du lac sur laquelle on pourrait facilement retrouver les points dominants du lac tels la chapelle, le Manoir, etc. On vise aussi à ce que chaque propriété ait un numéro civique, numéro très utile en cas d'incendie, par exemple. Un répertoire par ordre alphabétique des résidents du lac indiquant nom, numéro civique et secteur est distribué gratuitement aux membres. J'en possède d'ailleurs encore une copie.

Comité du bingo. En 1974, un permis pour tenir un bingo au profit des loisirs de l'APLSI est obtenu via la Ville de Saint-Raymond. Denise Beaulieu et son époux Yvon Paradis, forts de leur expérience dans l'organisation de celui de Sainte-Foy au profit du hockey mineur de Bob Chevalier, montent une équipe d'une quinzaine de bénévoles qui se rendront, chaque lundi soir de l'été, à l'École Marguerite d'Youville de Saint-Raymond où les adeptes du jeu de hasard se font nombreux. Lionel Langlois est le crieur attitré pour plusieurs saisons. Je lui succéderai pour une couple d'années avant que l'étudiant Vincent Trudel ne prenne la relève. Jeannine Paquet a succédé à Denise Paradis comme responsable.

Le bingo a été, pendant toutes les années de sa tenue, la principale source de revenus de l'APLSI. Un été il a rapporté pas moins de 12 000 \$. La Ville de Saint-Raymond y voyant elle aussi une source intéressante de revenus, décide que les profits seront dorénavant partagés moitié-moitié avec elle, même qu'elle prendra la relève le reste de l'année. Les tracasseries administratives et la baisse de clientèle aidant, l'APLSI abandonne le bingo.

Comité du recrutement. Jusqu'au milieu des années 1980, ce sont les directeurs de chaque secteur qui visitent les propriétaires pour recueillir les cotisations. Un nouveau riverain, Jacques Bilodeau, allait révolutionner la façon de procéder en informatisant le tout. On procède maintenant par un envoi postal contenant la fiche du membre et un petit

bulletin donnant un aperçu des activités de la saison à venir, le *Mini Alouette* que je m'occupe de faire imprimer durant plusieurs années Les membres répondent par la poste et la liste de ceux-ci est tenue à jour par Jacques ce qui permet au gardien du club de bien contrôler l'accès à la descente à bateaux. À chaque publication de *L'Alouette*, un rapport nous informe quant au nombre de membres et leur provenance. Je m'occupe de cueillir le courrier et de faire les dépôts pour aider le responsable. Jacques publie son dernier rapport en 2014 avant de déménager à Québec. Bref, impossible de ne pas associer recrutement et Jacques Bilodeau.

Reine Cayer qui avait, comme elle le dit, temporairement pris la relève de Jacques avec son équipe a encore fourni l'an dernier le rapport révélant qu'il y a 420 membres résidants et 21 locataires pour un total de 441 membres. Bravo!

Comité des bouées. Dans les années 1970 il y avait sur le lac des bouées pour signaler les écueils. M. Omer Pleau en aurait été l'initiateur. Les bouées n'avaient pas l'allure des bouées actuelles qui visent à indiquer les endroits peu profonds où il faut réduire la vitesse. Les bouées étaient simplement des cruches d'eau de javel blanches. Raymond Girard et Noël Lefrançois ont pris la relève d'un monsieur Pleau vieillissant et se tapent pendant plusieurs années la corvée printanière et automnale de l'installation et du ramassage. Pourquoi ces bouées ne sont plus installées? Certaines personnes du bureau de direction ont un jour fait mention que l'APLSI pourrait être poursuivie si jamais un accident survenait alors qu'un écueil n'aurait pas été signalé par une bouée. Et ce fut la fin de l'installation par des bénévoles.

Voilà! C'était, en résumé, l'historique de quelques comités de l'APLSI. Peut-être, si Dieu me prête vie, une suite dans le prochain numéro de *L'Alouette* .Ce n'est pas une promesse.



Incendie dévastateur ... une nuit tragique pour Joé Juneau

Courtoisie du MARTINET / Valérie Paquette

Voici le compte-rendu publié dans le Martinet de Saint-Raymond concernant l'incendie qui a ravagé la demeure de Joé Juneau au lac Sept-lles.

Le bureau de direction de l'APSLI a immédiatement contacté Joé et sa famille pour offrir son support et toute aide pouvant leur être utile. Joé et son épouse ont grandement apprécié cette marque de solidarité et d'empathie.

Dans la journée du 5 mars dernier, Joé Juneau publiait sur sa page Facebook qu'il venait de vivre « une soirée et une nuit infernales où une énorme partie de nos vies est partie en flammes en quelques heures à peine ».

Heureusement, nous a confirmé Jean-Claude Paquet, directeur du Service d'incendie de Saint-Raymond, aucun membre de la famille de l'ex-hockeyeur professionnel n'a été blessé lors de l'incendie de la résidence se trouvant au lac Sept-Îles.

Toujours sur sa page Facebook, ajoutons que Joé Juneau a expliqué que « c'est avec énormément de tristesse et d'émotion » que sa conjointe, ses enfants et lui ont vécu l'incendie et la perte totale de leur maison familiale.

Réveillés par la fumée

En entrevue, Jean-Claude Paquet a révélé que c'est l'odeur de la fumée qui a réveillé les occupants de la maison.

Rapidement, les pompiers de Saint-Raymond, qui ont été appelés vers 22 h 30, se sont rendus chez Joé Juneau.

À l'arrivée de la brigade sur les lieux, le feu était éclaté dans l'entretoit et tout laissait croire que les flammes allaient avoir raison du bâtiment qu'elles ravageaient déjà.

Si l'équipe de M. Paquet a été sur le toit pour tenter de maîtriser l'élément destructeur, la neige et la force du feu ont forcé les pompiers à redescendre peu de temps après. L'hiver et les importantes précipitations des derniers mois ont compliqué leur intervention, a-t-on appris.

Après plus de douze heures de travail, soit à 11 h 30 en avantmidi, l'incendie était enfin contrôlé. En plus de la brigade de Saint-Raymond, celles de Sainte-Catherine et de Saint-Basile ont mis l'épaule à la roue. Au total, de 25 à 30 pompiers ont contribué à l'opération.

L'incendie de la maison de Joé Juneau n'étant pas de nature criminelle, c'est le Service d'incendie de Saint-Raymond qui est en charge d'enquêter pour en trouver la cause.

Bien qu'il nous ait dit avoir une bonne idée de ce qui s'est produit, le directeur Jean-Claude Paquet ne pouvait toujours pas confirmer, en début d'après-midi, ce qui a mené à la perte totale de la maison.







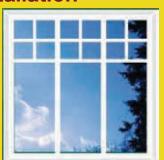


Fiset & Marcotte inc.

Depuis 1962

Cette année, je m'occupe de la maison. Je change mes fenêtres !

- Manufacturier de portes et fenêtres
- Vente et installation
- Fenêtre PVC
- Fenêtre hybride
- Porte-patio
- Porte de garage
- Porte d'acier



418 329-2850

84, av. d'Auteuil, Saint-Basile



418 337-4141 Saint-Raymond

Spécialités:

- * Armoires de cuisine
- * Vanité de salle de bains
- * Refacing (changement des portes)
- * Armoires de salle de lavage * Installation professionnelle
- * Entreprise familiale depuis 1987
- * Prise de mesures
- * Plans personnalisés 3D
- * Cuisiniste 17 années d'expertise
- * Licenciée RBQ



www.armoirestraymond.com

LE SPÉCIALISTE DU BORD DE L'EAU

AGENCE IMMOBILIÈRE



ERIC PARADIS

COURTIER IMMOBILIER INC. 418-580-1378 418-627-1212 eparadis@sutton.com

www.ericparadis.com

En cas d'urgence... voyons-y!

Suite au terrible incendie qui a détruit la résidence d'une famille du lac, la Ville de Saint-Raymond vous rappelle que, lors d'un incendie, **CHAQUE MINUTE COMPTE.**

Le Service des incendies souhaite sensibiliser la population à l'importance de la visibilité des numéros civiques sur son territoire. Nous sollicitons la collaboration des propriétaires afin que leur adresse soit visible et bien entretenue. Un numéro manquant, trop petit, trop éloigné, mal éclairé ou masqué par des branches, un auvent ou par un amas de neige, peut occasionner une perte précieuse de temps en situation d'urgence.

Dégagez le passage

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile.

Voici donc quelques recommandations :

Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres;

Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation;

Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

Source: L'infolettre, Saint-Raymond, 14 mars 2019

Nous comptons sur votre collaboration pour mettre en pratique ces recommandations de sécurité.

Le bureau de direction de l'APLSI

Au revoir Madeleine

Le 23 janvier dernier, après une longue maladie, s'éteignait une résidente de l'île Génois, Madeleine Piché. Elle aura marqué la vie au lac en étant la première à vivre sur son île, seule, pendant toute l'année. Rien ne l'arrêtait! Il fallait la voir, généralement au début de décembre, raquettes aux pieds et hache à la main, effectuer sa première traversée vers la terre ferme alors que le lac était fraîchement gelé. Je me rappelle que mon épouse Michelle ne pouvait supporter la voir s'exécuter si je lui disais que je voyais Madeleine effectuant sa première traversée. Il est même arrivé à notre ilienne de rester prisonnière de l'île plusieurs jours, la nature jouant au yoyo avec la température. Mais elle avait toujours prévu le coup. L'hiver durant, quelquefois la semaine, tirant son petit traineau, elle ramenait ses provisions après avoir stationné son auto à l'entrée du terrain du club dont elle défrayait le déneigement avant que celui-ci ne soit utilisé l'hiver. Souvent aussi, par un bel après-midi de la saison hivernale, Madeleine aimait arpenter le lac sur ses skis de fond.

Au début du printemps, alors que le niveau du lac est abaissé, elle devait même aller s'approvisionner en eau potable sur le continent le niveau de son puits ayant trop baissé. Au printemps également, elle était la première à naviguer se frayant un chenal dans la glace amincie par le soleil. Elle avait hâte de reprendre sa routine estivale. Malgré les inconvénients et les efforts que requérait sa vie sur l'île, Madeleine s'en accommodait et semblait apprécier son havre de paix. Elle avait aussi à coeur la préservation de l'environnement. Ainsi, elle n'avait pas du tout apprécié que des pêcheurs sur la glace abandonnent sur place des canettes et autres détritus et les avait avisés.

Madeleine aura été un modèle de persévérance et de ténacité. La simplicité volontaire ne l'effrayait pas. Au revoir, Madeleine!

Nos disparus

PICHÉ MADELEINE 1933-2019



À l'Hôpital Régional de Portneuf, le 23 janvier 2019, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Madeleine Piché fille de feu monsieur François-Xavier Piché et de feu madame Jeanne Brunelle. Elle demeurait à St-Raymond et était native de St-Basile de Portneuf. Madame Piché laisse dans le deuil son fils François Thibault (Lyne Desrosiers); ses petits-enfants: Éric Thibault (Vicky Cusson), Vincent Thibault (Roxane Desjardins) et lan Thibault; sa nièce et son neveu: Rita Piché (Orazio Colangelo) et Roger Piché; son frère feu François Piché (feu Fernande Papillon); le père de son fils Bernard Thibault (Ginette Lessard) ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s. La famille exprime ses sincères remerciements au personnel soignant de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital Régional

de Portneuf (hôpital de St-Raymond) pour les bons soins prodigués et leur humanisme.





PLAMONDON MARCEL R. 1935-2019

Ce que nous faisons pour nous-mêmes meurt avec nous, mais ce que nous faisons pour les autres reste pour toujours.

À Saint-Raymond, le 5 février 2019, à l'âge de 83 ans et 5 mois est décédé monsieur Marcel R. Plamondon, époux de dame Aline Girard, fils de feu monsieur Rosaire-Delphis Plamondon et de feu dame Lucienne Dion. Il demeurait à Saint-Raymond.

Outre son épouse Aline, monsieur Plamondon laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Lise Michon), Vincent (Renée Allard), Marielle (Jean Rousseau) et Patrick (Annie Grandmont); ses petits-enfants : Marie-Christine (François Houde), Xavier, Charles, Pénélope, Marianne, Elisabeth, Félix, Loïc et Miko; ses arrière-petits-enfants : Livia et Louis-Alexandre Houde; ses frères et sœurs : Roger (Marie-Claire Gingras), Marie-Claire (Gilles Berrouard), Denise

(feu Jean-Paul Morasse), Gérard (Diane Beaulieu), Micheline (Yves Plamondon) et Louisette (Serge Bouchard); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Girard : feu Jules, feu Fernand (feu Marie-Paule Moisan), Rollande (feu Rolland W. Plamondon), feu Madeleine (feu Roger Vachon), Henriette (Albert Allard), Fernande (Roger Pelletier), Jean-Guy (Jacqueline Vézina), Céline (André Génois) et Nicole (Gérald Bédard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s très chers(ères).

Très impliqué dans les organismes de sa région, notamment comme Président-fondateur de la télévision communautaire de Saint-Raymond et dans sa profession de courtier d'assurance à titre de Président de l'association des courtiers d'assurance du Québec, il a aussi été député de Portneuf et membre du tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole où il termina sa carrière professionnelle.

La famille tient à remercier sincèrement le personnel du CLSC de Saint-Raymond pour leur dévouement, la qualité des soins prodigués et le support apporté. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf, 700, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond (Québec) G3L 1W1.

Nos disparus



PICHÉ CLAUDE 1933 - 2018

Au Centre d'hébergement de Saint-Casimir, le 9 décembre 2018, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Claude Piché, époux de dame Maud Pagé, fils de feu monsieur Roméo Piché et de feu dame Juliette Genest. Il demeurait à Saint-Raymond.

Outre son Iga (feu Julien Rhéaume), Serge (Noëlla Voyer), feu Yvon (feu Denise Piché), Eddy (Diane Hayes), Edna (feu Jacquelin Ouellet), feu Lise (Yvon Paquet), feu Marc et Francine (Jean-Marie Paquet) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents, ami(e)s et ses anciens collègues du Provigo.

La famille tient à remercier l'unité des soins palliatifs de Saint-Raymond et toute l'équipe du Centre d'hébergement de Saint-Casimir pour leur dévouement et les bons soins prodigués.





GIRARD (MOISAN) MARIE-PAULE 1929 - 2018

Paisiblement, à l'Hôpital régional de Portneuf, le 2 mai 2018, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Marie-Paule Moisan, épouse de feu monsieur Fernand Girard, fille de feu monsieur Odilon Moisan et de feu dame Maria Girard. Elle demeurait à Saint-Raymond. Madame Moisan laisse dans le deuil ses enfants : Liette (Nelson Marshall) et Jean-Yves (Nathalie Gingras) ; ses petits-enfants : Cynthia et Kevin Marshall, Alex, Audrey et Florence Girard, de même que leurs conjoints et conjointes ; ses frères et sœurs : feu Gilles (Jacqueline Rompré), feu Gisèle, Mariella, feu Henri et feu Henriette ; ses beaux-

frères et belles-sœurs de la famille Girard : feu Jules, Rollande (feu Rolland W. Plamondon), Madeleine (feu Roger Vachon), Aline (Marcel R. Plamondon), Henriette (Albert Allard), Fernande (Roger Pelletier), Jean-Guy (Jacqueline Vézina), Céline (André Genois) et Nicole (Gérald Bédard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier sincèrement le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital régional de Port neuf pour leur dévouement et les excellents soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

tenue dimanche le 12 août 2018 au Club nautique du lac Sept-Îles



VERSION PRÉLIMINAIRE

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Claire Lessard, présidente de l'APLSI, confirme que le quorum est largement atteint et déclare l'assemblée ouverte. Il est 9 h 50.

2.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Geneviève Trépanier, appuyée de Gilles Hardy, propose que Claire Lessard préside l'assemblée et le secrétaire en soit Antoine Lacoursière. **ADOPTÉ.**

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Marcel Paré, appuyé de Reine Cayer, propose l'adoption de l'ordre du jour. ADOPTÉ.

4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AOÛT 2017

Il est proposé par Luc Proulx, appuyé de Alain Bardenet, que le procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 août 2017 soit adopté et que l'assemblée en dispense de la lecture étant donné sa publication dans L'Alouette et que les membres ont pu en prendre connaissance au préalable. **ADOPTÉ.**

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Comme le rapport du Bureau de direction (BD) est publié in extenso sur le site aplsi.com, qu'il est accessible pour les membres et afin de ne pas allonger l'assemblée par sa lecture, la présidente en mentionne les principaux points après avoir souligné le magnifique travail réalisé encore cette année par les membres du BD et les bénévoles. Le BD s'est réuni à six reprises. Mme Lessard souligne également

l'excellente relation avec la Ville de Saint-Raymond qui se traduit par un support financier appréciable d'environ 32 000 \$, dont notamment 10 000 \$ pour la réfection de la surface des tennis.

Parmi les préoccupations et les réalisations du BD, notons: a) Bouées et demande de restriction de vitesse; b) Améliorations apportées à l'accès au Club nautique et aménagement paysager; c) Suivi de la normalisation des installations septiques; d) Consultation relative à la puissance des embarcations; e) Risque de contamination par les plantes envahissantes; d) Diversification des activités (17 tenues cette année).

Côté environnemental, M. Pierre Gourdeau ajoute que 94% des installations septiques classées C ont été corrigées et que 66% des B- l'ont été ou en voie de correction. Selon un constat par camera, 81% des plaisanciers respecteraient les consignes dans les zones sensibles.

Côté recrutement, en date de ce jour, l'APLSI compte 430 membres cotisants.

Pour les activités des secteurs Finances (Claire Masson), Immobilisations (Patrice Mathieu), Recrutement (Céline Doré), Environnement (Pierre Gourdeau), Activités et Services (Vincent Caron), Communications (Georges-E. Paradis), Ensemencement (Marcel Paré)) et Bibliothèque (Louise Leclerc) on invite les membres à visiter le site de l'APLSI pour des informations plus détaillées.

En conclusion, la présidente de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2017-2018 et invitent les membres désireux de donner de leur temps à joindre les rangs des bénévoles.

Sur proposition de Marcel Paré, appuyé de Marius St-Pierre, les membres acceptent le rapport 2017-2018 du Bureau de direction.

ADOPTÉ.

6.- RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 ET NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

M. Jacques Proulx, qui les a bénévolement préparés, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Les revenus pour la période se chiffrent à 138 482 \$ alors que les dépenses atteignent 139 474 \$ pour un léger déficit de 992 \$.

L'actif de l'APLSI est de 735 616 \$ et le solde non affecté de 98 789 \$.

Sur proposition de Denis Caver, appuyé de Marius St-Pierre, l'Assemblée accepte les états financiers tels que présentés. ADOPTÉ.

À la suggestion de Jacques Proulx et pour sauver des honoraires, Serge Thibault, secondé de Gilles Hardy, propose de ne pas retenir les services d'un vérificateur, mais plutôt ceux d'un préparateur d'états financiers.

ADOPTÉ.

7.- NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Il n'y a pas actuellement de Comité de surveillance.

8.- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2018

Stéphane Leclerc, appuyé de Diane Lacasse-Gauvin, propose Marie-Claude Bélanger comme membre du Comité de surveillance.

ADOPTÉ.

9.- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Jacques Proulx, appuyé de Gilles Hardy, propose que quittance soit votée quant aux gestes posés par les directeurs pour l'exercice 2017-2018.

ADOPTÉ.

10.- APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

10.1 Modifications proposées aux articles **9.B** et **18** des statuts et règlements de l'APLSI. Dorénavant, ils devront se lire comme suit, tel que proposé par Denis Cayer, appuyé de Gilles Hardy.

ADOPTÉ.

Article 9.B. Membre actif : est membre actif, toute personne qualifiée en vertu de l'article 7 et qui a payé sa cotisation annuelle. Aux fins de la cotisation annuelle, un groupe de 2 personnes ou plus, propriétaire d'un immeuble, est considéré comme n'étant qu'un seul membre. Le membre actif possédant plusieurs propriétés sur le territoire concerné ne détient qu'un seul droit de vote.

Article 18. Droit de parole et droit de vote – Seuls les membres actifs auront le droit d'être convoqués, d'assister, de prendre la parole et de voter aux assemblées générales annuelles ou spéciales des membres de l'association. Le conjoint du propriétaire a droit de parole. Si le propriétaire ne peut être présent à l'assemblée, le conjoint a le droit de vote en son nom. Les observateurs (non-membres) peuvent assister à l'assemblée mais n'ont pas droit de parole.

Si un groupe de 2 personnes ou plus est propriétaire, les membres du groupe ont chacun le droit de parole mais ils doivent désigner une personne qui exercera le droit de vote au nom du groupe. À défaut de s'entendre sur le choix de la personne qui exercera ce vote, aucun de ces propriétaires n'aura droit de vote.

Le vote par procuration est permis. À cette fin, le membre devra faire parvenir au secrétaire de l'association une procuration écrite, spécifiant le nom de son représentant.

10.2 Modifications proposées concernant la descente à bateaux

Dorénavant, les articles 1, 2, 3, 4 et 6 devront se lire comme suit: (Les modifications sont en italique gras)

- 1.- L'utilisation de la descente à bateau est gratuite pour un membre en règle de l'APLSI. Chaque embarcation d'un membre doit être identifiée à l'aide d'une vignette apposée par le préposé à la descente à bateau. Pour obtenir sa vignette, le membre en règle de l'APLSI doit présenter le certificat d'immatriculation de son embarcation ainsi que sa carte de membre, une pièce d'identité avec photo et, s'il y a changement d'embarcation ou une nouvelle inscription, la fiche descriptive de la nouvelle embarcation.
- 2.- Le locataire doit, pour avoir accès à la descente à bateaux, payer sa carte de membre de l'APLSI et louer l'immeuble pour une période minimale de 7 jours. Cette autorisation n'est valide que pour l'année en cours et « aucune vignette ne sera apposée sur l'embarcation ».

Tout locateur, qui lui-même doit être membre, a la responsabilité de s'assurer que son ou ses locataires, qui désire utiliser la descente à bateaux de l'APLSI, soit en possession du FORMULAIRE LOCATEUR/LOCATAIRE (Annexe 1) dûment complété et ce, en 2 exemplaires, dont une copie sera remise au gardien lors de la mise à l'eau. Le gardien du club ne permettra la mise à l'eau que sur réception du formulaire signé par le locateur.

À la fin de la période de location, le locataire devra sortir son embarcation. Les embarcations de type « wake boat », celles équipées de ballast et les motos marines ne sont pas autorisées pour les locataires.

- 4.- Les heures d'ouverture de la descente à bateaux seront publicisées sur le site www.aplsi.com.
- 6.- La collaboration de Cloutier St-Raymond, Dion Moto, Performance Voyer et Pomerleau les bateaux est exigée pour s'assurer de mettre à l'eau uniquement les embarcations de membres en règle après vérification sur le site de l'APLSI et remise de tous les documents

demandés dûment remplis. Une clé sera remise au responsable de chaque entreprise en échange de la liste de leurs clients respectifs demeurant au lac Sept-Îles et qui utilisent la descente à bateau. En cas de manquement, le fournisseur se rend responsable du paiement et de la fourniture des documents.

Ces modifications sont proposées par Denis Cayer, appuyé de Gilles Hardy.

ADOPTÉ.

À l'article 6, les mots Sports et aussi ont été supprimés.

11. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Luc Proulx donne quelques informations concernant la lutte au myriophylle à épis.

Quelles mesures prendre pour contrer les descentes illégales d'embarcations?

L'orientation du quai de la pompe à essence pourrait-elle être changée afin de limiter les déversements d'essence dans le lac?

Il pourrait y avoir plus de respect de la part des proprios de pontons qui se regroupent.

12.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Luc Proulx, appuyé de Jean Cayer, que Gilles Hardy agisse comme président d'élection. ADOPTÉ

Proposé par Geneviève Trépanier, appuyée de Serge Thibault, que le secrétaire d'élection soit Antoine Lacoursière. ADOPTÉ

Proposé par Marius St-Pierre, secondé de Alain Bardenet, que Denis Cayer et Luc Proulx agissent comme scrutateurs. ADOPTÉ

En 2018, ce sont les sièges impairs qui sont à combler.

13.- ÉLECTION DES DIRECTEURS

Siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Accepté	Refusé	Élu(e)
1	Claire Lessard	Serge Thibault	Marcel Goulet	Х		X
	Stéphane Leclerc	Dean St-Laurent	Jean Cayer		Х	
3	Geneviève Trépanier	Denis Cayer	Georges E. Paradis	Х		Х
	Dean St-Laurent	Maxime Carignan	MClaude Bélanger	Х		
5	Patrice Mathieu	Serge Thibault	Éric Lessard	Х		Х
	Maxime Carignan	MClaude Bélanger	Bernard Carignan	Х		
7	Pierre Gourdeau	Serge Thibault	Patrice Mathieu	Х		Х
	Bernard Carignan	Sébastien Verrault	Louis Pouliot	Х		
9	Georges-Émile Paradis	Marcel Paré	Michel Pageau	Х		Х
11	Stéphane Leclerc	Jean Cayer	Bernard Carignan	Х		
	Marc Rondeau	Jean-François Rolland	Alain Bardenet	Х		Х
13	Serge Thibault	Antoine Lacoursière	Patrice Mathieu	Х		Х
	Bernard Carignan	René Minville	Sébastien Verrault		Х	
	MClaude Bélanger	Stéphane Leclerc	Rosanne Leclerc	Х		

14.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marcel Goulet, appuyé de Jacques Proulx, que l'Assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

II est 12 h 27.

Claire Lessard, présidente

Antoine Lacoursière, secrétaire



YANHAM

CONSTRUCTION

- Construction & Rénovation
 - Conception de plans
 - Projet clé en main





Entrepreneur Général Résidentiel & Commercial

418 554.9797

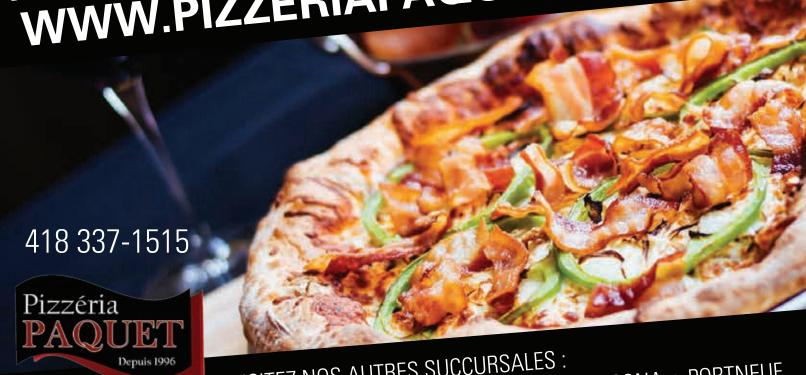
yanhamconstruction.com

R.B.Q.: 5676-840-01 info@yanhamconstruction.com



RESTAURANT BAR SALLE DE RÉCEPTION HÉBERGEMENT

MAINTENANT DISPONIBLE: COMMANDEZ EN LIGNE WWW.PIZZERIAPAQUET.COM



VISITEZ NOS AUTRES SUCCURSALES : PONT-ROUGE • SAINT-AUGUSTIN • SAINTE-CATHERINE • DONNACONA • PORTNEUF



250 RUE DUPONT PONT-ROUGE 418 873-4529



201 RTE 138 ST-AUGUSTIN 418 908-1400



4640 RTE DE FOSSAMBAULT STE-CATHERINE 418 875-0008



656 AVE. JACQUES-CARTIER DONNACONA 418 285-1849



81 RUE DE LA RIVIÈRE PORTNEUF 418 286-4531